



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2568  
20 octobre 2017  
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# Lutte Ouvrière

Le journal  
d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

## Macron, la voix du Medef

# Arrogant comme un patron



**Il y a 100 ans, la Révolution russe  
Pour changer le monde,  
les travailleurs au pouvoir**

# Contre Macron et sa politique, continuer de se faire entendre !

Lors de sa première interview télévisée depuis son élection, Macron n'a fait que répéter les mêmes contrevérités mille fois entendues depuis cinq mois, en les accompagnant du mépris antiouvrier dont il est coutumier. Amené à s'expliquer sur sa dénonciation de ceux qui « foutent le bordel », il a reproché aux travailleurs de GM&S licenciés de réclamer une prime de licenciement supérieure aux ridicules indemnités légales auxquelles ils ont droit.

Si son gouvernement prend des ordonnances qui démolissent le Code du travail et permettent au patronat de licencier plus facilement et de réduire les salaires, ce serait pour favoriser le « dialogue social » !

S'il diminue les impôts des plus riches et leur fait près de cinq milliards d'euros de cadeaux, ce serait, dit-il, pour favoriser l'investissement et dynamiser l'économie.

Macron reprend à son compte tous les mensonges patronaux et, comme tous ses prédécesseurs, il est même allé jusqu'à prétendre que le taux de chômage est en train de baisser.

Macron n'avait rien à dire aux travailleurs, aux six millions de femmes et d'hommes privés d'emploi, condamnés à passer de CDD en mission d'intérim ou en stage sans débouché. Par toute sa politique et ses discours, il démontre jour après jour qu'il sert exclusivement les intérêts du patronat et des plus riches.

Les locataires dont les APL ont baissé de cinq euros depuis le 1<sup>er</sup> octobre ne peuvent ignorer que Macron est un adversaire. De même que les 150 000 salariés dont le contrat aidé a été supprimé et qui se retrouvent pour la plupart au chômage. Du fait de la disparition de ces emplois, bien des mairies ne peuvent plus assurer correctement le fonctionnement des cantines et d'autres services indispensables pour la population; de nombreuses associations qui s'occupent d'alphabétisation ou d'aide à domicile sont menacées de disparaître.

Les travailleurs qui ont manifesté à plusieurs reprises par centaines de milliers ces dernières semaines ne se sont pas trompés sur le sens de la réforme du Code du travail de Macron.

Après s'être attaqué au Code du travail, Macron annonce qu'il va passer à de nouveaux « chantiers sociaux », concer-

nant cette fois l'assurance chômage, la formation professionnelle et l'apprentissage.

Pour cela, il joue de nouveau la farce d'une prétendue concertation sociale : Macron a rencontré pendant une heure les représentants des confédérations syndicales et du patronat; le Premier ministre doit faire de même cette semaine; puis suivront des discussions avec la ministre du Travail. Et, en avril 2018, le gouvernement présentera son plan sous la forme d'un projet de loi.

Le gouvernement compte étendre les droits à une indemnisation chômage aux salariés démissionnaires et aux travailleurs indépendants. Pour financer ces mesures, le gouvernement va devoir trouver des milliards d'euros et, comme il n'a pas l'intention d'augmenter les cotisations patronales, il les trouvera en diminuant d'une façon ou d'une autre les indemnisations des chômeurs. Le gouvernement n'a pas encore fait connaître les détails de son projet, mais il n'y a pas de doute : ce sera un recul pour les travailleurs et les chômeurs.

Les dirigeants syndicaux qui se prêtent à la comédie du « dialogue social » se rendent complices des attaques gouvernementales. Ce n'est pas dans les salons des ministères qu'on pourra leur faire obstacle. C'est en manifestant dans la rue, en faisant grève, en cherchant à changer le rapport de force dans les entreprises et à l'échelle du pays. Face au patronat et au gouvernement, les travailleurs représentent une force immense, et c'est de cette force qu'ils doivent se servir.

Le gouvernement voudrait nous persuader que la page des ordonnances est tournée et qu'il faut passer à autre chose. Eh bien non, la lutte contre la destruction du Code du travail et contre toute la politique de Macron-Philippe n'est pas finie ! Les travailleurs du public et du privé qui ont fait grève et manifesté le 10 octobre l'ont montré.

La CGT appelle à une nouvelle journée d'action le 19 octobre. Il faut nous saisir de cette nouvelle occasion de montrer notre volonté de nous défendre et de mettre un coup d'arrêt aux attaques gouvernementales et patronales.

Non seulement la lutte n'est pas terminée, mais elle doit encore se développer. Il est indispensable que tous ceux qui en sont convaincus saisissent toutes les occasions de se faire entendre.

## Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Macron et le chômage	4
En visite chez les pauvres	4
Indemnisation poudre aux yeux	4
Fonctionnaires, face à une année blanche	4
Budget 2018, des cadeaux aux puissants	5
Pour les riches, nouveau bingo fiscal	5
HLM, une mesure que les locataires devront payer	5
Retraités, le pouvoir d'achat touché	5
Emplois aidés : 150 000 licenciés	6
Tribunaux engorgés en Seine-Saint-Denis	6
Trésoreries municipales fermées	6
Hôpital de Millau	6
Écologie : à quoi sert Hulot ?	7
Centrales nucléaires, des défaillances inquiétantes	7
États généraux de l'alimentation	7
Amiante : l'impunité des coupables	11

ENTREPRISES	
Marche de soutien aux migrants à Beauvais	11
Les géants du BTP à la manoeuvre pour le Grand Paris Express	11
Georges Ibrahim Abdallah dans les oubliettes de l'État français	11
17 octobre 1961, un crime colonial à Paris	16
Air France : les baisses d'effectifs et leurs conséquences	12
Agglomération de Nevers : grève des éboueurs	12
PSA : non aux suppressions d'emplois	12
Dockers : un recul du gouvernement	13
Derichebourg - Marseille : les éboueurs se défendent par la grève	13
GE Hydro - Grenoble : rien n'est réglé	13
Mondadori - Montrouge : la blague ne passe pas	13
La Poste : la sous-traitance en accusation	14

DANS LE MONDE	
Janzé : les facteurs du mécontentement	14
Centre financier - Bordeaux : la réorganisation de la direction	14
CHS La Charité-sur-Loire : la direction a dû reculer	15
B'o Resort - Bagnoles-de-l'Orne : la grève, c'est tout B'o	15
Autriche : l'extrême droite renforcée	8
États-Unis : les causes des incendies	8
Malte : meurtre au paradis fiscal	8
Nucléaire iranien : comment on déchire un accord	9
Palestine : nouvelle provocation israélienne	9
Unesco : États-Unis et Israël claquent la porte	9
Affaire Weinstein : sexe, argent et pouvoir	16
Grèce : les vautours	16
RUSSIE 1917	
L'insurrection d'Octobre à Petrograd	10

## Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

# Macron, président des riches : content de lui

**Les téléspectateurs de TF1, dimanche soir 15 octobre, n'ont pas appris grand-chose qu'ils n'aient déjà su des projets de Macron. Seuls les enfants – merci pour les parents! – ont sans doute retenu qu'ils pouvaient désormais dire des gros mots en les attribuant au registre familial, et qu'ils peuvent se faire traiter de fainéants par leurs professeurs sans y voir autre chose qu'une marque d'intérêt.**

Plus âgés, ils auront pu observer quelques jolis spécimens de la langue de bois : les coupes budgétaires pour les collectivités locales deviennent une « ambition pour les quartiers », la baisse des APL une « mesure d'urgence », les ordonnances la « libération du travail », inverser les normes « donner de la souplesse aux entreprises ».

Le meilleur de tout, ciselé pour une anthologie, est le terme de « premiers de cordée » pour désigner

les milliardaires « qui réussissent parce qu'ils ont des talents »... et des ouvriers qui se lèvent tôt, comme disait Coluche. Ces premiers de cordée, « qui tirent les autres, [...] si on commence à leur jeter des cailloux, c'est toute la cordée qui dégringole », a développé Macron, affirmant ainsi encore son soutien aux riches bourgeois. Il semble ignorer qu'en montagne les premiers de cordée, les vrais, sont là pour sécuriser leurs camarades et n'ont

pas pour objectif de gagner plus en envoyant au ravin un maximum d'entre eux.

L'exercice de communication, soigneusement préparé d'un côté comme de l'autre du bureau élyséen, a été jugé non convaincant par plus de 57 % des sondés par *Le Parisien*. Et pourtant si, il ne pouvait que convaincre... que Macron est bien le président des riches et le revendique, même si pour lui seules les « passions tristes » et la « jalousie française » osent le lui reprocher. Rien ne viendra ternir cette image, à commencer par les mensonges flagrants sur le « taux de chômage en train de progressivement baisser », le prétendu gain de pouvoir d'achat par les salariés et 80 % des retraités malgré la hausse de la CSG, ou l'opportunité de supprimer l'impôt

sur la fortune, pas plus que les perspectives de nouvelles attaques contre les chômeurs, traités avec un incommensurable mépris de « multirécidivistes du refus ».

Macron continuera à mener la guerre de classe

au service de la bourgeoisie, nous promet-il, « avec le même rythme et la même détermination ». Jusqu'à ce que lui et sa grande cordée de ministres et de patrons trébuchent sur une mobilisation ouvrière.

Viviane Lafont



## Contre les migrants : un refrain d'extrême droite

**Répondant aux questions de Gilles Bouleau sur la sécurité, suite aux meurtres de deux jeunes filles devant la gare Saint-Charles à Marseille le 1<sup>er</sup> octobre, Macron a délibérément fait un amalgame ignoble entre l'acte barbare d'un individu et les migrants en situation irrégulière, assimilés à des délinquants.**

Posant au protecteur de la population, alors que les ordonnances qu'il vient de signer vont plonger l'ensemble des salariés dans l'insécurité permanente, Macron a déclaré que tous les étrangers en situation irrégulière qui commettent un délit quel qu'il soit seront désormais expulsés. En clair, cela signifierait qu'un simple vol à l'étalage entraînerait pour un sans-papiers son expulsion immédiate.

Macron en a profité pour flatter les préjugés les plus crasses sur le prétendu laxisme de la justice ou encore le renoncement des autorités en matière d'expulsion. Comme si la loi n'autorisait pas déjà les préfets à signer un arrêté d'expulsion à l'issue d'une condamnation en cas de menace grave à l'ordre public. Comme si un juge ne pouvait pas déjà décider d'une interdiction de séjour en cas de crime, voire de certains délits particulièrement graves. Comme si l'État français n'expulsait pas déjà des dizaines de milliers de migrants chaque année, qui n'ont à se reprocher que de n'avoir pas les bons papiers. L'État

français est d'ailleurs régulièrement condamné par la Cour européenne des droits de l'homme pour le non-respect des droits élémentaires des migrants.

Le discours de Macron caricature en pire la démagogie que Sarkozy déployait en 2012, défenseur d'une double peine à l'égard des migrants, d'abord judiciaire, suivie d'une expulsion. Annoncer vouloir

intensifier les expulsions est surtout un geste politique en direction des électeurs les plus réactionnaires, qui voyaient d'un bon œil cette revendication inscrite dans le programme du Front national à l'élection présidentielle.

Macron aime à se présenter comme un homme politique novateur. Mais il ressort les recettes éculées de ses prédécesseurs. Serviteur assumé des riches, il s'en prend à ceux qui peuvent le moins se défendre, pour tenter de détourner sur eux la colère de l'ensemble des travailleurs frappés par sa politique antiouvrière.

Gilles Boti

## Contrats courts : surtout pas de malus pour le patronat

Emmanuel Macron a lancé l'idée de surtaxer les patrons qui abuseraient de contrats courts. Cette proposition semble destinée à donner satisfaction aux syndicats. Cela a suffi pour que le Medef, par la voix de son président Gattaz, s'élève contre cette mesure qu'il traite d'absurdité. Plus exactement, il se dit d'accord pour que les entreprises qui embauchent peu de précaires soient récompensées, mais en aucun cas pour que les autres soient pénalisées par une hausse des cotisations d'assurance chômage.

Gattaz s'est abrité derrière toutes les situations

qui pourraient éventuellement justifier des contrats courts, les Jeux olympiques par exemple, pour masquer le fait que les patrons ont recours délibérément dans tous les autres secteurs à des contrats précaires. Dans le bâtiment, il n'y a quasiment plus d'embauche, en usine, c'est une part croissante du personnel qui est en intérim ou en CDD.

Avec une telle position du patronat, on peut prévoir que la proposition sera enterrée ou suffisamment infléchie pour lui devenir indolore.

Inès Rabah

## Agenda : fêtes régionales de Lutte ouvrière

### Strasbourg

**Samedi 21 octobre**  
à partir de 15 h 30  
Foyer 23, rue du Lazaret  
Strasbourg-Neudorf  
à 18 heures, intervention  
de Nathalie Arthaud

### Le Mans

**Samedi 21 octobre**  
à partir de 17 heures  
Salle Pierre-Guédou

### Rouen

**Samedi 11 novembre**  
à partir de 16 heures  
Palais des congrès,  
à Oissel  
à 19 heures, intervention  
de Nathalie Arthaud

### Bordeaux

**Dimanche 12 novembre**  
de 11 heures à 18 heures  
Château du diable, à  
Cenon

### Compiègne

**Samedi 18 novembre**  
à partir de 18 heures  
Salle des fêtes  
de Margny-lès-  
Compiègne

### Reims

**Dimanche 19 novembre**  
à partir de 11 heures  
Salle Rossini,  
en face de l'hypermarché  
Courlancy



## Macron et le chômage : florilège de mensonges patronaux

Dans son monologue du dimanche soir 15 octobre, Macron a présenté la formation et l'apprentissage comme des solutions miracles au drame du chômage. Il ne s'agit même pas d'une nouvelle trouvaille de sa part. Tous les présidents avant lui ont entonné le même refrain et réformé l'apprentissage et la formation, sans évidemment faire diminuer le nombre de chômeurs.

Pour faire avaler son discours, Macron a menti sur les chiffres, en affirmant que 80% des apprentis trouvaient un emploi à la fin de leur formation. Ce pourcentage ne concerne que ceux ayant fait un master ou un BTS. Moins de 60% des autres trouvent un emploi. Et ils sont plus de 30% à rester au chômage après leur apprentissage.

En fait, les réformes de l'apprentissage ont surtout accordé des avantages financiers aux entreprises. Aujourd'hui, pour prendre pendant quelques mois, voire trois ans, un apprenti payé entre 25 et 75% du smic en fonction de son âge et de son ancienneté, un patron se voit exonéré de quasiment toutes les cotisations

sociales. En plus, il profite d'aides multiples et cumulables, variables en fonction de la taille de l'entreprise. En revanche, toutes les entreprises, même les plus grandes, profitent d'un crédit d'impôt pour chaque apprenti. Dans ce domaine comme dans tous les autres, les discours sur le chômage servent juste à inventer de nouvelles façons d'aider le patronat.

Malgré cela, les patrons réclament encore plus et déclarent que le système est bien trop rigide, puisqu'ils doivent respecter des règles sur la santé et la sécurité des mineurs qui travaillent pour eux.

Un autre volet du soliloque de Macron concernait donc la formation,

reprenant le refrain le plus réactionnaire qui consiste à expliquer le chômage par le manque de formation des chômeurs. Une des multiples façons de rendre les travailleurs responsables de leur sort est d'exonérer les patrons pour ce fléau dont ils sont les seuls coupables. Et, là encore, le mépris accompagne le mensonge. En réalité, un an après l'obtention de leur diplôme, 40% des jeunes ayant bac + 5 ans sont au chômage. Macron promet 15 milliards pour la formation des chômeurs de longue durée. La seule incertitude est le chemin par lequel cet argent se retrouvera dans la poche des capitalistes.

Finalement, on en revient à ce que chaque travailleur sait bien : la formation n'a rien à voir avec la volonté ou pas des patrons d'embaucher. Pour combattre le chômage, il faudra contraindre le patronat à embaucher, quitte à partager le travail entre tous sans perte de salaire.

Marion Ajar

## Fonctionnaires : les salaires toujours bloqués

Comme il fallait s'y attendre, les discussions du 16 octobre entre le ministre de l'Action et des Comptes publics et les représentants des syndicats de fonctionnaires n'ont rien donné.

Face à la hausse de 1,7% de la CSG frappant les fonctionnaires et qui sera effective dès janvier, Gérard Darmanin a parlé de versement d'une prime compensatoire ou de baisse de cotisations afin qu'aucune rémunération ne soit baissée. Mais rien de précis sur les modalités n'a encore été fixé.

Il a en revanche été beaucoup plus précis sur le report d'un an du protocole signé avec le précédent gouvernement, qui prévoyait une hausse progressive des salaires dès 2018. L'année qui vient sera donc une année blanche, comme les fonctionnaires en connaissent régulièrement, ce qui, à cause de l'inflation, conduira forcément à une baisse de leur pouvoir d'achat, alors que les catégories les plus basses ne dépassent guère le smic.

Pour en remettre une

couche, Darmanin a annoncé aussi son intention de réintroduire un jour de carence lors des arrêts maladie, comme l'avait fait Sarkozy avant que le gouvernement Hollande n'annule cette mesure.

Ces deux mesures entraîneraient une économie

de près d'un milliard d'euros. Il faut bien cela pour financer les cadeaux aux plus riches car, entre la suppression de l'ISF et la mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique, l'État devra déboursier 5 milliards d'euros.

M.L.

### Salaires des Enseignants



## Indemnités pour les démissionnaires : de la poudre aux yeux

Macron avait dit lors de sa campagne électorale qu'il voulait ouvrir les indemnités chômage aux travailleurs démissionnaires. À mesure que se rapproche la concrétisation de cette promesse électorale, il est de plus en plus clair que ce sera une mesure antiouvrière de plus.

Une avocate spécialisée en droit social, interviewée sur cette mesure, avait déclaré il y a quelques mois au magazine *Capital* : « Cette disposition pourrait bien être plus intéressante pour les entreprises [que pour les salariés]. Si quelqu'un veut vraiment partir aujourd'hui, il va tenter d'obtenir une rupture conventionnelle pour toucher les indemnités prévues par la loi. » Avec ce dispositif, pour obliger le salarié à démissionner, « l'employeur pourrait bien être tenté d'être plus dur en affaire. » Et le salarié partirait sans aucune indemnité.

Lors de son interview télévisée du 15 octobre, Macron a évoqué cet accès aux indemnités chômage pour ceux qui auraient démissionné de leur emploi mais il a dit que cela ne concernerait que « ceux qui ont des projets ». Et d'ajouter, en s'adressant à tous les chômeurs, « nous allons renforcer les contrôles ». Peut-être que le gouvernement permettra à plus de travailleurs de demander des indemnités chômage mais il n'est pas dit que plus de travailleurs en reçoivent. Il n'a d'ailleurs pas caché qu'il comptait réduire ces indemnités.

Le sujet fera partie des futures séances de discussion avec les syndicats. On ne voit pas ce qu'il y aura à négocier sur ce sujet, pas plus que sur les autres, avec ce gouvernement de combat contre les travailleurs et les chômeurs.

P.R.

## Après avoir comblé les riches : le président visite les pauvres

À l'initiative d'associations caritatives, le 17 octobre est devenu la Journée mondiale du refus de la misère. Non pas que la misère soit tolérable les 364 autres jours, mais les associations ont choisi cette date pour dénoncer, chiffres à l'appui, les ravages de la pauvreté, y compris dans les pays les plus riches.

Ainsi, en France, 14% de la population vit sous le seuil de pauvreté, dont trois millions d'enfants. Mais il paraît que le président Macron en personne, accompagné de la ministre de la Santé et des Solidarités, s'est penché sur le problème. Il est allé visiter de vrais pauvres, se risquant en banlieue, et il va consulter des « acteurs de la lutte contre la pauvreté » pour mettre au point une stratégie.

Celle de Macron ne brille pas par son originalité. Ayant constaté que les pauvres naissent essentiellement dans les familles pauvres, le président propose de leur apprendre à réussir par le biais de l'école. Quelle nouveauté, et surtout quelle efficacité, au moment où les travailleurs

de l'éducation constatent, année après année, l'insuffisance des moyens dont ils disposent !

La Journée de refus de la misère étant passée, Macron en a terminé avec la lutte contre la pauvreté et peut revenir à ses occupations normales. Son budget, qui prend dans les services publics utiles à la population pour financer les cadeaux aux capitalistes, est en discussion. Les ordonnances facilitant les licenciements, les baisses de salaire, l'exploitation des travailleurs sont en application. Les attaques contre le logement social sont à l'ordre du jour. 150 000 des travailleurs les plus pauvres, dits en contrats aidés, sont jetés à la rue. La chasse aux chômeurs est à nouveau ouverte. Puis l'hiver viendra, et on s'apercevra que l'on meurt encore de froid dans les rues. Et, pauvres parmi les pauvres, les enfants roms ou migrants sont pourchassés, privés d'école, de toit, de tout, même de la compassion mensongère du président.

Paul Galois

## Revenu du capital : nouveau bingo fiscal

Le secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances, Benjamin Griveaux, a fait adopter à l'Assemblée nationale un projet de prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital. Étant donné la majorité parlementaire dont le gouvernement dispose, les députés risquent fort d'adopter ce projet avec le budget.

Si cela se fait, et si les détenteurs de capitaux ne s'arrangent pas à encore pour échapper au fisc, ils ne lui verseront plus qu'un forfait de 30 %, qui se décompose en 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.

Cet impôt à taux unique – une flat tax à la française, disent ceux qui comme Macron adorent les anglicismes – est censé simplifier le système des taux et des tranches en matière fiscale. En fait, il vise surtout à réduire le peu que l'État prélève dans la poche des capitalistes.

On sait d'ailleurs déjà que les finances publiques y perdront, et donc ce que les capitalistes y gagneront : 1,3 milliard d'euros en 2018, puis 1,9 milliard en 2019.

Mieux, les macronistes offrent ainsi aux très riches un taux d'imposition inférieur à celui qui frappe le salaire des travailleurs. Une députée PS a calculé

que, « quand un employé à 1,2 smic mensuel qui obtient une augmentation paiera sur celle-ci un taux de 14 %, un milliardaire qui gagne 10 millions d'euros de plus par une opération financière n'acquittera que 12,8 % d'impôt sur ce nouveau gain ».

Certes, cette élue serait

plus convaincante si elle n'appartenait à un parti qui avait, au gouvernement voici encore moins d'un an, imposé nombre de mesures en faveur de la bourgeoisie, en mettant d'ailleurs à profit les talents en la matière d'un ex-banquier devenu conseiller puis ministre de Hollande et, en mai dernier, son successeur à la présidence de la République.

Il reste que les chiffres sont là, et que les très riches peuvent dire une nouvelle fois : merci Macron !

Pierre Laffitte



## HLM : les locataires devront payer

À l'occasion de l'examen du projet de la loi de finances par les députés, la Fédération nationale des offices publics de l'habitat a appelé les 265 offices publics à fermer leurs portes mardi 17 octobre. Elle proteste contre le projet de Macron de baisser les APL des locataires de HLM de 50 à 60 euros, en demandant que cela soit entièrement compensé par une baisse de leur loyer.

De nombreux offices d'HLM ont appelé aussi à des rassemblements, certains ont écrit aux locataires pour les alerter sur les conséquences de cette mesure, dont Macron prétend qu'ils n'auront pas à souffrir.

Les bailleurs sociaux dénoncent une baisse de 1,7 milliard de leur budget. Ils rappellent qu'ils réinvestissent chaque année 2,2 milliards dans les réhabilitations, rénovations et gros travaux. Avec cette ponction, c'est donc plus de 75 % de leurs investissements qui disparaissent.

L'augmentation de la pauvreté du fait du chômage, de la précarité des contrats et du blocage des salaires a abouti à multiplier par deux en vingt ans le nombre de bénéficiaires des APL. Les offices d'HLM concentrent une grande partie des 6 millions de personnes qui ne peuvent payer un loyer sans cette aide. Nièvre Habitat a par exemple 55 % de ses locataires concernés.

Les sommes citées montrent qu'en quelques années la qualité des logements en HLM pourrait se dégrader très fortement,

d'autant que les dépenses de rénovation sont déjà très insuffisantes.

Face à cela, on trouve dans les propositions du président des riches le gel du taux du livret A ou encore l'augmentation des surloyers de ceux qui ont des revenus un peu supérieurs, la vente des appartements à leurs locataires ou encore l'allongement de la durée de remboursement des emprunts faits par les offices HLM, comme si cela pouvait modifier cette situation.

Ce gouvernement voudrait retourner contre les offices d'HLM le mécontentement qu'entraînera la baisse des APL. Mais sa mesure va se retourner avant tout contre les plus pauvres, que ce soit par la baisse de leurs revenus ou par la dégradation de leur habitat.

Inès Rabah

## Budget 2018 : pour les riches

Mardi 17 octobre, les députés devaient commencer à examiner le budget de l'État pour 2018, le premier budget de l'ère Macron, certes pas le premier budget établi en faveur des puissants, mais un des plus durs envers les classes populaires.

Mesure emblématique, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Le tour de passe-passe consiste à ne plus taxer les fortunes issues des portefeuilles d'actions, des profits financiers et autres revenus de la spéculation. Il en coûtera 3,5 milliards d'euros de manque à gagner pour les recettes de l'État. Mais c'est autant de milliards qui rentreront directement dans les poches des plus riches.

À l'autre pôle, le budget 2018 prévoit la hausse de la CSG pour tous les salariés ainsi que tous les retraités, exception faite de ceux qui perçoivent moins de 1 200 euros mensuels. Et voilà qui devrait représenter un gain de 20 milliards de recettes, pris dans la poche des classes

populaires, sans compter la baisse des APL, volée aux plus pauvres.

Suppression de dizaines de milliers de contrats aidés, suppression de milliers de postes de fonctionnaires, économies drastiques à l'hôpital, dans les écoles, dans les transports, dans le logement social, dans tous les services publics indispensables à la population, afin de permettre aux capitalistes de maintenir leur rang et leurs profits : telle est la logique du budget de l'État !

Pendant plusieurs semaines, à l'Assemblée, les députés vont discuter, se disputer, amender le projet de budget. Il reste à ceux qui font tourner toute la société à le contester dans leurs entreprises et dans la rue.

Sophie Gargan

## Retraités : le pouvoir d'achat touché

Le 15 octobre, Macron, sur le plateau de TF1, s'est essayé à une grande entreprise de séduction des retraités en assurant, la main sur le cœur : « Lorsque l'ensemble de cette réforme sera conduite [hausse de la CSG et suppression de la taxe d'habitation pour les moins aisés], 80 % des retraités gagneront en pouvoir d'achat. »

Il a aligné de nouveaux chiffres, faisant un sort à part aux plus âgés. La hausse de la CSG de 1,7 point au 1<sup>er</sup> janvier prochain concernerait ceux « qui jusqu'à 65 ans ont plus de 1 200 euros. Pour les plus de 65 ans, ce sont ceux qui ont plus de 1 400 euros », chiffre concernant le revenu imposable. Pour Macron, ce sont les millions de retraités gagnant plus que ces sommes qui devraient participer à une solidarité générationnelle.

Il y a aussi mensonge sur la proportion de retraités qui vont y gagner, après la disparation progressive de la taxe d'habitation. Même les chiffres donnés par le rapporteur du budget à l'Assemblée nationale, pourtant du parti gouvernemental LREM, même les chiffres du ministère de l'Économie sont largement

inférieurs aux prétendus 80 % de gagnants de Macron.

Car, d'ici 2020, l'immense majorité des retraités sont sûrs d'y perdre. D'après les chiffres du rapporteur du budget, en 2018, seuls 600 000 retraités verront la hausse de leur CSG compensée par la diminution de leur taxe d'habitation. Tous les autres vont y perdre.

Par ailleurs, les retraites complémentaires restent bloquées. Au 1<sup>er</sup> novembre prochain, celles délivrées par les caisses de l'Agirc et de l'Arcco seront maintenues au niveau... d'avril 2013, date de la dernière revalorisation. Par ailleurs, la prochaine revalorisation des retraites générales, qui aurait dû avoir lieu au 1<sup>er</sup> octobre 2018, est reportée de trois mois. Elle n'interviendra qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Si l'on y ajoute toutes les autres mesures gouvernementales, qui concernent toute la population et pas seulement les retraités, de la hausse du forfait hospitalier aux taxes sur le carburant et à la baisse de l'APL, le mensonge de Macron est complet.

Bertrand Gordes

## Emplois aidés : 150 000 licenciés

Dans de nombreux endroits, des responsables d'associations, des élus, des enseignants manifestent contre la suppression des emplois aidés. Des maires de communes populaires, réunis le 16 octobre à Grigny dans l'Essonne, ont dénoncé aussi la baisse des subventions de la politique de la ville.

Ces salariés occupent des emplois utiles. Ils ont souvent permis aux collectivités locales de pallier les suppressions de postes entraînées par les restrictions budgétaires imposées par tous les gouvernements depuis des années. Dans les écoles, ils notent les absents, surveillent, discutent avec les élèves, assurent des tâches administratives. Dans les communes, ils nettoient

les rues, entretiennent les espaces verts. Ils sont les piliers de nombreuses associations de quartier, dont certaines envisagent ainsi purement et simplement de mettre la clé sous la porte si le gouvernement ne revient pas sur cette décision. Alors ces salariés, soutenus par les élus des banlieues populaires, s'organisent et manifestent.

Ainsi cinq cents élus, principalement des maires

de petites communes, ont manifesté samedi 14 octobre à Avesnes-sur-Helpe, dans le Nord, pour exiger que l'on revienne sur la suppression des contrats aidés.

À Saint-Denis, toutes les associations ont fermé mercredi 4 octobre et plus de 150 personnes ont manifesté. Lors de ce rassemblement, le responsable de l'Asafi (Association solidarité amitié Français-immigrés) qui fait de l'aide aux devoirs et de l'alphabétisation a constaté : « On nous supprime les contrats aidés et en parallèle on nous demande d'accueillir des réfugiés au titre des contrats d'insertion républicaine. »



La manifestation des maires à Avesnes-sur-Helpe.

Cette association risque de réduire ses activités de moitié. Une autre association, Les femmes du Franc-Moisin, œuvre pour l'insertion des femmes de cette cité de Saint-Denis, en les aidant à passer le permis, en donnant des cours de théâtre, en permettant à de nombreuses femmes immigrées de sortir de leur isolement. Cette association risque aujourd'hui de

fermer.

Le gouvernement a le culot de dire que ces emplois aidés coûtent cher à la collectivité et ne permettent pas un véritable retour à l'emploi. Mais en attendant, il renvoie purement et simplement 150 000 personnes au chômage. Il faudrait au contraire pérenniser ces emplois, avec un vrai salaire permettant de vivre.

Aline Urbain

## Seine-Saint-Denis : les tribunaux engorgés

Comme tous les services publics du département, les tribunaux situés à Bobigny sont complètement saturés et peinent à répondre à la demande. Deux exemples viennent de le montrer : celui du tribunal pour enfants et celui du tribunal des affaires familiales.

Le tribunal pour enfants a été fermé au public toute une semaine, pour protester contre les sous-effectifs et les conditions de travail de plus en plus difficiles. Ce sont les greffiers qui ont refusé d'accueillir le public parce que, depuis des années, ils réclament au moins quatre embauches. Leur mission est d'assister les juges quand ces derniers décident de placer un enfant en danger ou quand ils condamnent un jeune mineur.

Dans tous les cas, les greffiers sont en première ligne et accueillent des parents parfois violents ou déboussolés. Une des

greffières ayant rejoint la manifestation parisienne du 10 octobre racontait à un journaliste du Monde leur quotidien

au tribunal : « C'est un paquebot qui coule. Le toit s'effondre, il faut mettre des seaux quand il pleut... On achète même nos fourchettes. On ne nous donne pas les moyens de travailler. Au tribunal pour enfants, on a du mal à assurer toutes les audiences à cause du manque de personnel. Et on nous demande de faire du secrétariat,

de la manutention, de l'archivage. »

Le tribunal des affaires familiales est tout aussi engorgé : l'État vient d'être condamné à verser des dommages et intérêts à des femmes pour des délais de divorce trop longs, un an parfois, contre deux mois à Paris. Cela peut avoir des conséquences graves sur la vie

des femmes, rendant parfois plus difficile la séparation effective.

Ce sont les conséquences des économies budgétaires décidées par le gouvernement qui aggravent ainsi bien des problèmes de la population, en particulier ceux des plus pauvres.

A.U.

## Trésoreries municipales fermées

Un rassemblement était organisé par la CGT mardi 10 octobre au matin devant la préfecture de Bobigny, pour protester contre la fermeture des trésoreries municipales au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Au début de l'été, les élus de Seine-Saint-Denis ont été informés de la fermeture de deux d'entre elles, celles d'Aubervilliers et de La Courneuve, et de trésoreries

mixtes faisant aussi office de centre d'impôts, celles de Bagnolet et de Stains. Ces fermetures interviennent dans le cadre d'un plan d'économies : depuis 2009, 352 trésoreries municipales ont disparu et, pour la Cour des comptes ce n'est pas assez, elle préconise la fermeture de la moitié des trésoreries du pays. Cela permet de supprimer un nombre important de postes, quitte

à surcharger de travail le personnel restant et à aggraver le chômage.

Pour le public, c'est bien sûr de nouveau la disparition d'un service de proximité. La direction des Finances prône le tout numérique, mais nombre de personnes âgées ou parmi les plus modestes n'ont pas accès à un ordinateur. Nombreux sont ceux qui paient la cantine des

enfants et même les impôts en chèque ou en liquide. Ceux-là devront se déplacer en dehors de leur commune. Les habitants de Stains seront par exemple appelés à se rendre à Saint-Denis, où le centre d'impôts est déjà saturé.

C'est bien entendu inacceptable, la mobilisation contre ces fermetures est entièrement justifiée.

A.U.

## Hôpital de Millau : en marche...

Une partie du personnel de l'hôpital de Millau, dans l'Aveyron, s'est mise en marche dimanche 15 octobre à travers le sud du Massif central pour rallier le siège de son ARS (Agence régionale de santé) situé à Montpellier. L'arrivée était annoncée six jours plus tard, vendredi 20 octobre, et une journée de grève prévue alors par le personnel demeuré à l'hôpital.

Les hospitaliers se disent excédés par leurs conditions de travail, les horaires, les changements incessants de planning, et

ils veulent arrêter le « plan performance » qui leur est imposé et qui prévoit, en plus de tout cela, 45 suppressions d'emplois !

Le sort de l'hôpital de Millau est plus ou moins celui d'un grand nombre d'hôpitaux du pays, où la « performance » tient, de plus en plus, lieu de soins.

Les ARS, qui existent depuis 2009, ont pour fonction de piloter les organismes de santé et sont censées mieux répondre aux besoins de la population. En fait, les ARS se moquent de ces besoins et ne sont là que pour faire

des économies au détriment de la population et des personnels soignants.

Et pendant que Macron prétend lutter contre les déserts médicaux, les

autorités organisent les déserts hospitaliers.

André Victor



Les marcheurs de l'hôpital de Millau.

# Centrales nucléaires : des défaillances inquiétantes

Le 9 octobre, Greenpeace a remis aux autorités publiques un rapport alarmant sur la sécurité des 58 réacteurs nucléaires français et de l'usine de retraitement de déchets de la Hague.

Ce rapport, établi par sept scientifiques, dénonce la faible protection qui entourerait les piscines de stockage des barres de combustible situées dans les centrales. Ces barres, plus assez riches en uranium pour faire fonctionner les réacteurs mais encore radioactives et très chaudes, sont plongées sous plusieurs mètres d'eau en attendant d'être transportables pour retraitement. Ces piscines ont été installées sous des bâtiments sans coque protectrice en béton et seraient vulnérables face à d'éventuelles attaques aériennes.

Pour démentir les propos de la direction d'EDF, affirmant que les centrales étaient bien surveillées par la gendarmerie, Greenpeace a organisé une intrusion à la centrale de Cattenom en Lorraine. Son rapport n'est pas le premier à dénoncer des défaillances dans la sûreté des centrales. Sans même envisager des actes terroristes, d'autres documents font état de fuites dans les circuits d'eau contaminée, de faiblesses dans l'acier de certains générateurs de vapeur, de crayons de combustible qui se délithent ou du béton qui s'écaille. Fin septembre, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a imposé la fermeture des réacteurs du Tricastin, dans la Drôme, car l'une des digues du canal sur le Rhône qui longe la centrale présente des risques de rupture. Puis l'ASN a sonné l'alarme sur la rouille des tuyaux de pompage de circuits de refroidissement, qui rongerait la moitié des réacteurs. À chaque fois, la direction d'EDF dément ou minimise les risques et retarde systématiquement les décisions.

## Opacité, mensonges et économies

Depuis l'origine, l'opacité et le mensonge sont la règle dans la filière nucléaire, vis-à-vis des salariés, des riverains et des élus locaux qui dénoncent « une perte de confiance ». En 2011 au Japon, la catastrophe de Fukushima a révélé comment l'opérateur



Une piscine de stockage de matériaux radioactifs.

privé Tepco avait falsifié les rapports alarmants sur la sûreté des installations, avec la complicité de l'État. En France, il n'y a aucune raison de faire davantage confiance à EDF, partiellement privatisée. Quant à l'État, il est depuis toujours aux petits soins pour les capitalistes de la filière qui peuvent compter sur Édouard Philippe, ancien directeur d'Areva, pour défendre leurs intérêts.

Le recours systématique à la sous-traitance avec des travailleurs précaires, l'augmentation de la charge de travail chez EDF, la recherche d'économies sur le matériel et le vieillissement des installations augmentent inéluctablement les risques d'accidents.

Pour obtenir l'autorisation de prolonger la durée de vie des centrales, EDF a lancé l'opération « grand carénage », pour laquelle elle annonce plus de 50 milliards d'euros de travaux. Ces sommes considérables, pourtant très insuffisantes pour régler les problèmes soulevés par Greenpeace, feront le bonheur des industriels du nucléaire et du bâtiment et serviront à justifier l'envolée du prix de l'électricité. Mais elles ne se traduiront ni par des embauches ni par une amélioration de la sûreté.

Les opposants au nucléaire s'appuient sur ces défaillances pour réclamer la sortie immédiate du nucléaire, sans toujours se préoccuper ni des risques que présentent les autres sources d'énergie, en particulier pour les travailleurs qui les mettent en œuvre, ni des conditions dans lesquelles les réacteurs seront démantelés.

Mais, si le nucléaire présente incontestablement des risques, le plus grand

des dangers consiste à laisser la production de tous les besoins de l'humanité, dans l'énergie, l'agroalimentaire ou la santé, entre les mains de capitalistes mus par le seul profit à court terme.

Xavier Lachau

# Écologie : à quoi sert Hulot ?

À l'occasion d'un entretien publié dans le *Journal du Dimanche* le 15 octobre, Nicolas Hulot a réaffirmé sa confiance en Macron et s'est dit « enthousiaste » « face à la transition que l'on engage »... Il a pourtant dû démentir les rumeurs de démission le concernant.

Hulot se dit satisfait du vote à l'Assemblée de la loi sur « la fin de l'exploitation des hydrocarbures ». Mais limitée à la production sur le territoire français, elle ne concerne qu'environ 1 % de la consommation du pays, et fixe comme échéance 2040. Et comme pour souligner qu'il ne faut pas prendre ses promesses trop au sérieux, le gouvernement vient justement de prolonger l'autorisation accordée à Total de rechercher des hydrocarbures au large de la Guyane.

En ce qui concerne le glyphosate, ce pesticide classé

« cancérigène probable » dont l'Union européenne doit décider d'ici quelques jours si elle prolongera son autorisation, le ministre de la Transition écologique et solidaire avait défendu dans un premier temps son interdiction au cours du quinquennat... avant de se rallier à la position du Premier ministre, « une transition progressive et irréversible » en cinq à sept ans. Monsanto, accusé de cacher la dangerosité de son pesticide, doit trembler devant tant de fermeté !

Ses cinq premiers mois au ministère de l'Écologie ont confirmé que Hulot est parti pour jouer le même rôle que ses prédécesseurs : servir de caution écologiste à un gouvernement qui sert d'abord et avant tout les intérêts des industriels, même quand ils polluent.

Nicolas Carl

# États généraux de l'alimentation : main basse sur les porte-monnaie

Réunis depuis le 20 juillet dernier à l'initiative du gouvernement, les États généraux de l'alimentation, qui réunissent les représentants des syndicats d'exploitants agricoles, de l'industrie agroalimentaire, de la grande distribution et des associations concernées par la consommation, a produit ses premiers résultats.

Ainsi, l'augmentation du prix d'un certain nombre de produits alimentaires a été acceptée par l'ensemble des participants, à l'exception de l'union de consommateurs UFC Que choisir qui dénonce un mauvais coup porté au pouvoir d'achat des consommateurs. À juste raison.

Dans cet objectif, deux mesures seraient appliquées : d'abord, le prix de produits de grandes marques (Nutella, Nescafé, Coca Cola...) serait augmenté. Ensuite, le seuil de revente à perte (SRP), c'est-à-dire le prix de vente minimum de produits vendus en lots ou du fait de leur date limite de vente proche, serait augmenté. On paiera donc plus cher les nombreuses promotions vers lesquelles les consommateurs se tournent d'autant plus que leur pouvoir d'achat est réduit.

Le gouvernement justifie ces mesures en prétextant qu'une partie de la marge bénéficiaire supplémentaire engrangée par les distributeurs serait répercutée sur le prix auquel des

grâce à l'exploitation de surfaces étendues et à une productivité supérieure à la moyenne des producteurs, pourront s'assurer un meilleur profit.

Il n'en sera pas de même pour les petits producteurs. Totalement démunis face aux géants de l'industrie et de la distribution, rien ne pourra leur garantir que leurs acheteurs, après avoir augmenté leurs propres prix de vente, accepteront de leur payer plus cher le prix de leur lait ou de leurs animaux.

Les États généraux de l'alimentation réunis par Macron ont d'abord été la fête annoncée pour les profiteurs. Les travailleurs et les petits producteurs n'ont aucune raison de s'en réjouir.

Philippe Logier



Des produits de supermarché... qui coûteront plus cher demain.

## Autriche : l'extrême droite renforcée

**Avec environ 31,5 % des voix, le parti conservateur ÖVP est arrivé en tête des élections législatives qui ont eu lieu en Autriche le 15 octobre. Son candidat, Sebastian Kurz, jeune loup imitant le style de Macron, avait organisé en mai dernier une minirévolution de palais contre les caciques de son parti et provoqué des élections anticipées.**

Alors que l'ÖVP gouverne le pays depuis dix ans avec les sociaux-démocrates, et que lui-même siège au gouvernement depuis 2011, Kurz a réussi à se faire passer pour un homme neuf. Quant à son programme, il l'a copié en grande partie sur celui du parti d'extrême droite FPÖ. Une fois de plus, car cela n'est pas nouveau en Autriche, la campagne a en effet été marquée par des thèmes antimigrants, le « protéger notre système social des migrants » de Kurz faisant pendant au slogan du FPÖ : « arrêter l'islamisation de l'Autriche ».

Tout cela est bien sûr un tissu de mensonges répétés en boucle. L'Autriche est très loin d'être envahie. En 2015, au plus fort de l'arrivée des réfugiés, 88 000 d'entre eux ont déposé une demande d'asile dans le pays, soit 1 % de la population, et depuis leur nombre s'est considérablement réduit et de nombreux demandeurs d'asile ont été déboutés et renvoyés chez eux discrètement. En reprenant ces thèmes xénophobes, Kurz a récupéré des électeurs qui avaient voté pour le candidat du FPÖ lors de l'élection présidentielle de décembre dernier. Mais le FPÖ a aussi été aidé, arrivant cette fois en troisième position avec 26 % des suffrages, juste derrière le SPÖ social-démocrate qui se maintient à 26,9 %.

Malgré l'usure du pouvoir, ses ambiguïtés vis-à-vis des positions les plus réactionnaires et les scandales

qui ont émaillé sa campagne, le SPÖ a réussi à conserver son électorat, en jouant, auprès du public de gauche, sur la peur d'une évolution encore plus à droite. Mais, dès le lendemain du scrutin, les principaux dirigeants du SPÖ se sont déclarés prêts à négocier aussi... avec le FPÖ. D'ailleurs celui-ci dirige déjà avec l'extrême droite la ville de Linz et le land du Burgenland. Des négociations vont donc maintenant s'ouvrir pour la formation d'un nouveau gouvernement, où toutes les combinaisons politiques sont possibles, mais qui ne peut être qu'antiouvrier.

Des attaques contre les étrangers sont prévues, telles que la réduction de l'équivalent du RSA pour les étrangers, y compris ceux originaires de l'Union européenne. Mais bien d'autres mesures ont aussi été évoquées par Kurz, pour renforcer « l'attractivité de l'Autriche », qui est déjà un des pays les plus riches de l'Union européenne : nouvelles baisses de l'impôt sur les sociétés, économies dans les budgets sociaux et en particulier la santé, aggravation des conditions de départ en retraite, refus de reconnaître un accord devant porter le salaire minimum à 1 200 euros net en janvier prochain, etc. Après cette campagne bien loin des intérêts des travailleurs, les attaques contre eux risquent de se multiplier.

**Henri Marnier**

## États-Unis : les causes des incendies

**Le texte ci-dessous est adapté à partir d'un article du journal trotskyste américain *The Spark* (16 octobre).**

Quand des vents secs ont commencé à souffler au nord de la Californie au début du mois d'octobre, des poteaux électriques en bois se sont cassés et écrasés sur le sol ; des transformateurs ont explosé et des lignes électriques rompues ont projeté des étincelles. Très peu de temps après, les premiers incendies ont commencé. En six jours, ils ont couvert plus de 80 000 hectares dans seize endroits différents, réduisant en cendres des milliers de maisons et d'autres constructions et faisant 41 morts, tandis que 88 personnes sont portées disparues. Cela en fait les feux les plus meurtriers de l'histoire de la Californie.

En fait, la société d'électricité Pacific Gas and Electric (PG&E) n'a jamais dépensé assez d'argent pour entretenir correctement ses infrastructures, les laissant vulnérables face à des vents qui sont quasiment sans précédent dans cette région.

Ce n'est pas une surprise. À plusieurs reprises, PG&E a été jugé responsable de feux et d'explosions souvent mortels. Un exemple : pour un incendie en 1994 qui fut déclenché par le contact entre des arbres et des lignes à haute tension, PG&E a été jugé coupable de 739 négligences et condamné à 30 millions de dollars. Les enquêteurs ont découvert que PG&E avait détourné en profits et bonus pour ses hauts cadres près de 80 millions de dollars destinés à l'abattage des arbres et à l'entretien.

Si en Californie l'infâme loi dite des « trois coups » – qui repose sur le principe qu'une deuxième récidive est passible de la prison à vie, fût-ce pour des larcins – s'était appliquée aux entreprises, PG&E, ses dirigeants et ses principaux actionnaires seraient en prison, sans libération conditionnelle.

Mais PG&E n'est pas le seul responsable. Des

promoteurs ont fait de gros profits en construisant des villes, des logements et des entreprises dans une région où les feux étaient fréquents. Les petits feux brûlaient les broussailles et les arbres morts, permettant à la vie de redémarrer sur des sols plus fertiles. Mais, une fois qu'il y a eu des logements et des entreprises, les petits feux ont été supprimés, permettant l'accumulation de bois mort, ce qui a été aggravé par les conditions météorologiques extrêmes des dernières années, surtout la très longue sécheresse. Ainsi les étincelles des lignes ayant chuté et des transformateurs ont été projetées sur un combustible abondant, constitué de plusieurs années de bois mort.

Ces incendies qui ont tant détruit résultent de décisions prises par des capitalistes, uniquement pour augmenter leurs profits et leur richesse, quel qu'en soit le coût pour les gens et pour l'environnement.

**The Spark**



## Malte : meurtre au paradis fiscal

**Daphne Caruana Galizia, journaliste et blogueuse maltaise, a été tuée le 16 octobre par une bombe placée sous sa voiture.**

L'île méditerranéenne de 430 000 habitants est connue pour être un paradis fiscal au cœur de l'Europe, abritant sous son pavillon 4 300 yachts hyper luxueux à plusieurs millions d'euros, dont ceux de quelques grands patrons français. L'impôt sur les bénéfices des sociétés, l'IS, actuellement à 33 % en France

et que Macron veut ramener à 28 %, n'y dépasse pas 5%. Renault et PSA, pour ne citer qu'eux, y ont domicilié leurs filiales d'assurances, soustrayant aux finances publiques 119 millions d'euros par an. L'optimisation fiscale, parfaitement légale, économise 60 milliards aux capitalistes français. Le secteur de la finance au

sens large constitue donc, loin devant le tourisme, la première activité de l'île de Malte, dépourvue d'industrie et de ressources naturelles.

Capitalisme oblige, tout n'y est pas aussi transparent que les eaux qui baignent ses côtes. Daphne Caruana Galizia, dans son blog très populaire, avait relaté l'aspect maltais de l'affaire des Panama papers, où s'étaient trouvés impliqués en 2016 deux très

proches collaborateurs du Premier ministre maltais, le travailliste Joseph Muscat. Il y a quelques mois, on apprenait aussi que l'épouse du Premier ministre était impliquée dans une autre société offshore, abondée de crédits azéris au moment où se négociaient, entre Malte et l'Azerbaïdjan, de gros contrats.

La journaliste, proche de l'opposition de centre-droit, dénonçait aussi les commissions, occultes ou non, dont

bénéficient nombre de sociétés opérant à l'ombre du soleil maltais.

Les banques de l'île seraient, selon les journalistes de Mediapart notamment, la grande lessiveuse de l'argent de la mafia italienne.

C'est visiblement cette dénonciation de la corruption capitaliste et de ses serviteurs officiels et officieux que Daphne Caruana Galizia a payée de sa vie.

**Viviane Lafont**





Des colons protégés par des soldats israéliens dans le centre d'Hébron.

## Nucléaire iranien : comment déchirer un accord

**Le président des États-Unis, Donald Trump, a refusé vendredi 13 octobre de certifier l'accord signé avec l'Iran en juillet 2015. En échange d'un contrôle international sévère de son industrie nucléaire, le blocus qui étranglait l'économie iranienne avait alors été levé.**

Pour l'instant, ce traité n'est pas encore mort. La décision est désormais entre les mains des députés et sénateurs américains. De l'avis général des experts qui se sont exprimés, l'Iran n'a rompu aucun des termes de l'accord. Mais Trump ne s'embarrasse pas de ce genre de détails. Il lui a suffi de déclarer qu'il voulait « empêcher le régime iranien de menacer le monde avec des armes atomiques » pour justifier son geste. Les réelles motivations du chef de l'État américain sont évidemment ailleurs. Avec la fin de Daech et la nouvelle situation émergeant en Syrie et en Irak, Trump tient à mettre la pression sur le gouvernement iranien qui a des intérêts, des alliés et des troupes dans chacun de ces pays.

Mais Trump veut aussi directement défendre les intérêts du lobby pétrolier américain. D'une part, depuis la levée des sanctions avec l'Iran, celui-ci n'apprécie guère la concurrence sur le marché américain du pétrole en provenance de ce pays. D'autre part, il existe au milieu du golfe Persique le plus grand gisement de gaz naturel au monde, dit de South Pars, partagé entre l'Iran et le Qatar. Or pour l'instant, côté iranien, ce ne sont pas les compagnies pétrolières américaines qui sont aux premiers rangs de son exploitation, mais la compagnie française Total associée à un groupe chinois.

Après l'annonce de Trump, les autres États signataires de l'accord

sur le nucléaire iranien, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Russie et la France, ont déclaré à l'unisson qu'elles souhaitent la préservation de l'accord. Pour les dirigeants de ces pays, l'aggravation du sort des populations d'Iran que signifierait un retour de l'embargo n'est pas le problème. Par contre, comme l'a déclaré une avocate d'affaires impliquée dans des dossiers économiques avec ce pays, « il y a une quantité incroyable de sociétés qui souhaitent se développer en Iran ». Côté français, si Total salive devant les perspectives de profits à faire avec le gaz naturel, Renault n'est pas en reste, qui envisage la création d'une entreprise pour produire au moins 150 000 véhicules par an.

L'ironie de l'histoire est qu'il y a deux ans, au moment de la signature de cet accord aujourd'hui sur la sellette, les rôles étaient inversés. Les États-Unis et leur président Obama étaient à l'initiative et la France freinait des quatre fers. Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères, disait alors « non à un accord qui permettrait à l'Iran d'avoir la bombe atomique » !

À l'époque, les États-Unis avaient besoin de l'Iran pour trouver une solution au chaos syrien et éradiquer Daech, même si cela signifiait froisser des alliés de longue date comme l'Arabie saoudite. La diplomatie française avait alors sauté sur l'occasion pour se faire le relais des rancœurs de l'Arabie saoudite, retarder la signature de l'accord avec l'Iran et obtenir en échange de profitables contrats. Dassault avait vendu ses Rafale au Qatar et à l'Égypte grâce à un financement saoudien, Areva son EPR, Airbus ses avions à Saudia Airlines, et Thales son système de défense antiaérien.

Comme on le voit, la question du nucléaire iranien, par quelque côté qu'on le prenne, à l'avantage de rapporter.

Pierre Royan

## Palestine : nouvelle provocation israélienne

**Lundi 16 octobre, Israël a annoncé la construction de 31 nouveaux logements réservés à des colons juifs à Hébron.**

Hébron, où se situe le Caveau des patriarches pour les Juifs et la mosquée d'Abraham pour les musulmans, est en Cisjordanie occupée. 200 000 Palestiniens y vivent et y subissent la présence en plein centre-ville de 800 colons juifs d'extrême droite, en partie venus des États-Unis et protégés par l'armée israélienne. Celle-ci contrôle directement la partie est de la ville, englobant la vieille ville où la plupart des commerces arabes ont été fermés, de nombreuses

maisons évacuées et certaines rues interdites à toute circulation.

Fin août, le gouvernement israélien a autorisé les colons de la vieille ville à disposer d'une administration municipale, légalisant ainsi leur présence. Et maintenant il annonce la construction de nouveaux logements dans une ancienne rue commerçante du centre fermée depuis longtemps par l'armée et dont les Palestiniens exigeaient la réouverture. La décision d'y installer des

colons est une provocation.

D'après l'association israélienne La Paix maintenant, la population des colons à Hébron devrait augmenter de 20 % grâce à ces permis. Ceux-ci constituent probablement un prélude à l'annonce de la construction de 2 000 nouveaux logements en Cisjordanie.

Pas à pas, le gouvernement israélien poursuit sa politique de colonisation et d'appropriation des terres palestiniennes, avec la complicité active des États-Unis et les condamnations hypocrites et sans suite des autres grandes puissances.

Antoine Ferrer

## Unesco : États-Unis et Israël claquent la porte

**Le 12 octobre, les États-Unis et Israël ont annoncé leur décision de quitter l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Ces deux États ont souvent montré leurs réticences à participer à cette institution. Cette fois, la raison invoquée est le classement de la vieille ville d'Hébron au patrimoine mondial de l'humanité, jugé comme une décision anti-israélienne car elle fait obstacle aux tentatives de s'en prendre aux propriétés palestiniennes.**

Vis-à-vis de l'ONU et de l'Unesco, cette attitude du gouvernement américain de soutien total à la politique israélienne d'expansion et de colonisation n'est pas nouvelle. Depuis octobre 2011, les États-Unis ont suspendu leurs versements à l'Unesco suite à sa décision de reconnaître la Palestine comme État-membre. À l'époque, c'était l'administration Obama qui était en place. Pour sa part, le gouvernement israélien avait alors réagi en intensifiant encore la politique de construction de logements à Jérusalem-Est. Depuis, l'inscription au patrimoine de

l'humanité de l'église de la Nativité de Bethléem, en Cisjordanie, puis de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem

ont alimenté la colère de la droite israélienne.

Aujourd'hui, le total des versements suspendus depuis 2011 représente 600 millions de dollars. La contribution américaine représente 20 % du budget de l'Unesco. De quoi empêcher le financement de nombreux projets culturels ou éducatifs. Il est vrai que Trump a déclaré à plusieurs reprises qu'il considérerait ces dépenses comme inutiles.

A.F.

### Lisez Lutte de classe

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 186 (septembre - octobre 2017) :

- Les débuts à la présidence de l'homme du capital financier
- Ordonnances Macron : une agression contre l'ensemble du monde du travail
- Corée du Nord - États-Unis : derrière la surenchère guerrière
- Au Venezuela, la droite veut en finir avec le régime chaviste de Maduro
- La situation en Côte d'Ivoire, depuis les mutineries et la grève des fonctionnaires
- La vaccination, un progrès médical majeur, remis en cause au nom de la liberté de choix
- Parti du travail de Belgique : du maoïsme au parlementarisme ?
- Bordiguisme et trotskysme
- Un échange de lettres entre Lutte ouvrière et Lotta Comunista

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,73 euro.

## L'insurrection d'Octobre à Petrograd

L'insurrection d'Octobre était préparée par le Comité militaire révolutionnaire (CMR), en étroite liaison avec le soviét de Petrograd et la direction du Parti bolchevique, siégeant comme lui au palais Smolny. Le plan, qui devait être déclenché dans la nuit du 24 au 25 octobre, reposait sur l'action conjointe des détachements ouvriers de la Garde rouge, de la garnison de Petrograd et des marins de la Baltique. Mais les premiers actes de l'insurrection interviennent en réalité dès la matinée du 24 octobre, en réaction à des tentatives de coup de force du gouvernement provisoire, par exemple contre des imprimeries bolcheviques, ou encore aux mouvements de troupes autour de la capitale, comme le souligne Trotsky, alors président du soviét de Petrograd, dans son *Histoire de la révolution russe* et dans *L'avènement du bolchevisme*.

« Au palais d'Hiver, Kerenski réunissait des élèves des écoles militaires, des officiers et des membres du régiment de choc féminin. (...)

On rappela du front deux nouveaux bataillons cyclistes, une batterie antiaérienne, on essaya d'en faire revenir des unités de cavalerie... En chemin, les cyclistes télégraphièrent au soviét de Petrograd : « On nous dirige sur Petrograd, ne savons pas pourquoi, prière envoyer éclaircissements. » Nous leur avons dit de s'arrêter et d'envoyer une délégation à Petrograd. Leurs représentants arrivèrent et déclarèrent en séance du soviét que le bataillon était entièrement de notre côté. Cela suscita une tempête d'enthousiasme. On enjoignit au bataillon de rejoindre immédiatement la ville. (...)

Le ministère de la Marine donna au croiseur *Aurore* l'ordre de prendre la mer et de sortir des eaux de Petrograd. L'équipage nous en avisa aussitôt. Nous annulâmes cet ordre, et le croiseur resta sur place, prêt en permanence à mettre toute sa force combattante au service du pouvoir des soviets. »

### Le palais Smolny, état-major de l'insurrection

Dans la journée du 24, selon les mots du bolchevik Raskolnikov, le palais de Smolny est transformé en camp retranché : « Au dehors, devant les colonnes, des canons positionnés. Près d'eux, des mitrailleuses. Une mitrailleuse à l'intérieur, canon pointé vers la porte d'entrée. (...) Dans tous les couloirs, l'allure rapide, bruyante, enthousiaste, des soldats et des ouvriers, des matelots et des agitateurs. »

De partout arrivent des

délégués ouvriers, prêts à recevoir les instructions du CMR : « À Smolny, dans la chambre des comités de fabrique et d'usine, des délégués des entreprises faisaient la queue pour obtenir des bons de livraison d'armes. La capitale avait vu, pendant les années de guerre, bien des gens qui faisaient la queue : maintenant, pour la première fois, on la faisait pour avoir des fusils. »

### Les ouvriers et les soldats s'emparent du pouvoir

Dans la soirée du 24 octobre, l'insurrection est déclenchée. Les révolutionnaires prennent le contrôle de la centrale des télégraphes et de l'agence télégraphique gouvernementale : « Deux soldats du régiment suffirent, fusil en main, auprès d'un commutateur, pour obtenir un compromis provisoire avec les fonctionnaires hostiles du télégraphe, parmi lesquels il n'y avait pas un seul bolchevik. (...) Les principales opérations commencèrent vers deux heures du matin. Par petits groupes militaires, ordinairement avec un noyau d'ouvriers armés ou de matelots, sous la direction de commissaires, l'on occupe simultanément ou consécutivement les gares, la centrale d'électricité, les arsenaux et les entrepôts d'approvisionnement, le service des eaux, le pont du Palais, la centrale des téléphones, la banque d'État, les grandes imprimeries, et l'on s'assure des télégraphes et de la poste. Partout, l'on place une garde sûre. »

Les points principaux de la ville passent ainsi entre les mains des insurgés en quelques heures, pratiquement sans résistance,



La prise du palais d'Hiver, dans le film *Octobre* d'Eisenstein.

sans combat ni victimes. L'insurrection, qui a été ouvertement annoncée et préparée lors d'innombrables meetings tenus par les bolcheviks, est accueillie partout avec enthousiasme. Trotsky cite l'occupation du journal réactionnaire *Rousskaïa Volia*, qui a été confiée au dernier moment, pour ne pas être ébruitée, au régiment Semenovskiy de la Garde : « L'imprimerie, on en avait besoin pour la publication du journal bolcheviste en grand format et à gros tirage. Les soldats faisaient déjà leurs préparatifs pour se coucher. Le commissaire leur exposa brièvement le but de sa mission : « Je n'eus pas le temps de finir que de tous côtés retentissaient les hourras. Les soldats se dressaient et m'entouraient étroitement. » Un camion automobile surchargé d'hommes du régiment Semenovskiy arriva à l'imprimerie. Dans la salle des rotatives s'assembla bientôt l'équipe de nuit. Le commissaire exposa pourquoi il était venu. « Ici encore, comme à la caserne, les ouvriers répondirent par des hourras et au cri de : *Vivent les soviets.* » »

### Mencheviks et SR : avec la bourgeoisie contre l'insurrection

Au même moment, en pleine nuit, se tient la séance préliminaire du deuxième congrès panrusse des soviets qui doit s'ouvrir le

lendemain et où la majorité est désormais assurée au Parti bolchevik. Trotsky y annonce le déclenchement de l'insurrection.

Les partisans du gouvernement provisoire protestent et quittent la salle les uns après les autres. Dans la nuit, ils proclament un Comité pour le salut du pays et de la révolution, se réunissant avec les bourgeois du Parti cadet à la Douma. Le journaliste John Reed s'y rend et observe : « Rien n'était plus frappant que le contraste entre cette foule et le congrès des soviets. Là-bas, la grande masse de soldats en vêtements usés, d'ouvriers crasseux, de paysans : des hommes pauvres, courbés et marqués dans leur chair par la lutte brutale pour l'existence ; ici, les chefs mencheviks et SR – les Avksentiev, les Dan, les Lieber – les anciens ministres socialistes, les Skobelev, les Tchernov, faisant bon ménage avec les cadets tels que l'huileux Chatski, l'insinuant Vina-ver, avec des journalistes, des étudiants, des intellectuels de presque toutes les tendances. Ces gens de la Douma étaient bien nourris, bien vêtus ; parmi eux, je ne comptai pas plus de trois prolétaires. »

### Tout le pouvoir aux soviets !

Dans la journée du 25 octobre, quelques combats se poursuivent autour du palais d'Hiver où est

retranché le gouvernement provisoire, protégé par les dernières troupes qui lui sont encore fidèles. Quelques dizaines de victimes tombent alors, de part et d'autre. Mais plusieurs coups de canon tirés du croiseur *Aurore* et la détermination des insurgés emportent la victoire. Les ministres du gouvernement provisoire sont arrêtés. Kerenski réussit à prendre la fuite et part au front où il espère encore rassembler des troupes. Le 2<sup>e</sup> congrès des soviets, acclamant l'insurrection victorieuse, prend alors tout le pouvoir entre ses mains.

Depuis le matin du 25 octobre, une proclamation signée du Comité militaire révolutionnaire circule dans les rues de la capitale :

« Aux citoyens de Russie  
Le gouvernement provisoire est déposé. Le pouvoir est passé entre les mains du Comité militaire révolutionnaire, organe du soviét des députés ouvriers et soldats de Petrograd, qui se trouve à la tête du prolétariat et de la garnison de la capitale.

La cause pour laquelle le peuple a lutté – offre immédiate d'une paix démocratique, abolition de la grande propriété foncière, contrôle ouvrier de la production, création d'un gouvernement des soviets – cette cause a triomphé.

Vive la révolution des ouvriers, des soldats et des paysans ! »

## Amiante : l'impunité des coupables

**1300 personnes ont manifesté à Paris vendredi 13 octobre, à l'appel de l'Association nationale des victimes de l'amiante, l'Andeva, appel auquel s'était jointe Lutte ouvrière. Cette manifestation était en priorité une protestation contre l'arrêt des poursuites judiciaires engagées suite aux plaintes des victimes de l'amiante et de leur famille.**

En effet, ces derniers mois, la cour d'appel de Paris et le parquet ont annulé une série de mises en examen des empoisonneurs industriels et de leurs complices étatiques. À la demande du parquet, sous les ordres de l'État et donc du gouvernement, ces instances juridiques se préparent même à prononcer un non-lieu général pour tous ceux qui sont poursuivis au pénal, mis en examen pour empoisonnement massif par l'amiante. Ainsi donc, les responsables des 100 000 morts ou plus par empoisonnement à l'amiante, ce qu'on est bien obligé de qualifier d'assassinat, seraient blanchis par la justice.

L'interdiction de l'amiante, enfin édictée en 1997, avait été obtenue à la suite du combat courageux mené par des associations contre le grand patronat. Au fil des ans, celui-ci a tout fait

pour mentir sur les risques encourus par les travailleurs soumis aux poussières d'amiante, avec le soutien de certains scientifiques et des gouvernements successifs, dont ceux de gauche.

L'onde de choc du scandale s'est amoindrie au fil des années. Les indemnités ont été limitées et contenues autant que possible, en particulier sur décision de Martine Aubry. Et les tribunaux se sont

montrés de moins en moins compréhensifs à l'égard des victimes, ou de leurs ayants droits, car au fil des années les empoisonnés sont morts.

L'État et les gouvernements ont tout fait pour paralyser le déroulé des plaintes pénales pour empoisonnement. Pour finir, l'État a destitué la juge qui avait porté à bout de bras, contre vents et marées, les plaintes des victimes. Aujourd'hui, il voudrait que l'appareil judiciaire enterme définitivement cette affaire et qu'on laisse en paix tout le beau monde des empoisonneurs et de leurs complices. Pour tous ces gens-là, 100 000 victimes ne pèsent pas face à la course au profit.

**Paul Sorel**



## Grand Paris Express : les géants du BTP à la manœuvre

**Les 200 km de nouvelles lignes de métro automatique du Grand Paris Express, prévues pour entrer en fonctionnement entre 2022 et 2027, sont un des plus gros chantiers pour le BTP, en France et même en Europe. Des géants comme Bouygues, Vinci et Eiffage se sont positionnés. Ils commencent à faire monter la facture et ce n'est que le début.**

La presse a relayé une publication d'experts annonçant une première explosion des coûts. Alors qu'en 2010, ceux-ci étaient estimés à 22 milliards d'euros, aujourd'hui, à encore plus de quatre ans de l'ouverture de la première ligne, ils sont déjà évalués à 35 milliards d'euros.

«Le Grand Paris Express est devenu un projet hors norme, pour lequel on s'apprête à atteindre des coûts de réalisation au kilomètre faramineux: plus de 300 millions d'euros sur certains tronçons, voire davantage», dit la publication spécialisée. Par comparaison, la ligne à grande vitesse Paris-Marseille a coûté environ

20 millions d'euros du kilomètre.

Le président de la Société du Grand Paris, responsable de l'attribution des marchés, ne nie pas l'explosion des coûts. Mais il jure qu'il

n'y a pas eu d'entente entre les groupes du BTP pour faire monter les prix. Prenant l'exemple de la ligne 15 Sud, il prétend même: «La concurrence a joué à plein, on a fait baisser les offres de 20 %». C'est en réalité invérifiable.

Sa justification est en réalité l'annonce que le prix total va encore augmenter. La ligne 15 Sud, la première à devoir entrer en service, est le premier pactole que les géants du BTP ne voulaient pas rater.

Elle coûterait à elle seule, pour l'instant, presque 4 milliards d'euros. Bouygues et Vinci, qui se sont partagé l'essentiel des appels d'offres sur cette ligne, auraient fait un petit effort sur les prix. Rien n'est moins sûr. Et de toute façon, ils savent qu'une fois les marchés acquis, ils pourront faire monter la facture avant la livraison.

Face à cela le gouvernement envisage plusieurs options: soit il paye rubis sur l'ongle, et en temps et

en heure, tout ce que lui réclament les bétonneurs; soit il négocie le retard de certaines lignes voire leur abandon. Mais quels que soient ses choix, ce sont les Bouygues, Vinci et Eiffage qui sortiront vainqueurs. Les millions de travailleurs d'Île-de-France, eux, devront de toute façon supporter les coûts. Et, au bout du compte, ils n'auront peut-être même pas les transports en commun dont ils ont un besoin criant.

**Pierre Royan**

## Georges Ibrahim Abdallah : dans les oubliettes de l'État français !

Le 24 octobre prochain, Georges Ibrahim Abdallah entamera sa 34e année de détention. Arrêté en 1984, il a été condamné à perpétuité pour complicité avec les Fractions armées révolutionnaires libanaises, qui s'opposaient alors aux troupes israéliennes occupant le Liban.

Âgé de 66 ans, il a désormais passé la moitié de sa vie en prison, alors qu'il est juridiquement libérable depuis 18 ans! Aucun gouvernement français, de droite comme de gauche, n'a osé mettre fin à un emprisonnement d'exception, préférant céder aux pressions des États-Unis,

d'Israël et du Liban qui souhaitent qu'il reste en prison.

**Le Comité de soutien de Georges Ibrahim Abdallah appelle à manifester pour sa libération, samedi 21 octobre à 14 heures.**

Le cortège partira de la gare de Lannemezan pour

se rendre à la prison où il est incarcéré.

Il est possible de partir de Paris en car, vendredi 20 octobre à 21 heures au pied de la statue de place de la République. Retour à Paris dimanche vers 6 heures du matin. Pour plus d'information: libronsgeorges.samizdat.net

## Beauvais : marche de soutien aux migrants

**Jeudi 12 octobre à Beauvais, le Collectif solidarité migrants a organisé une marche de protestation et de dénonciation de la situation faite aux migrants.**

Il a été récemment dénombré, en une semaine à Beauvais, 68 personnes en situation de précarité et à la rue, dont 17 mineurs et 25 jeunes adultes de moins de 25 ans. Ces jeunes sont pour la plupart scolarisés et dorment dans la rue ou près de la gare SNCF, seul bâtiment public ouvert en soirée. Les tracasseries administratives à leur encontre sont systématiques.

Seuls les mineurs peuvent accéder à un foyer avec prise en charge de l'Aide sociale à l'enfance, moyennant la validation des papiers d'identité. Eh bien, des juges pour enfants rejettent des papiers pourtant valides, sous prétexte par exemple que le jeune serait «trop grand pour l'âge indiqué sur les papiers». Refuser un test osseux censé déterminer l'âge de la personne mais peu fiable, est aussi un motif de rejet. Prouver son âge grâce à un passeport est théoriquement possible, mais il coûte cher: 300 euros pour la République démocratique du Congo. Où le jeune peut-il trouver cet argent?

Lorsqu'une demande de titre de séjour est acceptée en préfecture il faut s'acquitter de 340 euros. Exceptionnellement, le conseil départemental vient d'accepter d'en financer une partie pour un jeune, à charge toutefois pour l'assistante sociale d'obtenir le complément auprès d'Emmaüs et du Secours catholique.

D'autres embûches sont créées: en ce qui concerne l'accès aux soins, les migrants de l'Oise doivent dorénavant s'adresser à l'office de Lille. Après 18 ans, le jeune adulte qui dispose d'une promesse d'embauche peut demander une carte de séjour, mais à condition que son poste n'ait pas pu être rempli par Pôle emploi! Le jeune migrant étudiant peut solliciter un «titre de séjour exceptionnel étudiant», s'il dispose d'un revenu mensuel de 620 euros.

La situation dramatique des migrants est ainsi aggravée par une attitude scandaleuse des autorités, qu'il faut dénoncer sans relâche!

**Correspondant LO**

## Air France : les baisses d'effectifs et leurs conséquences



LE PARISIEN

**Lundi 16 octobre, une centaine de mécaniciens de piste, de magasiniers et autres travailleurs de la DGI (Maintenance) d'Air France ont débrayé à Roissy. Ils protestaient contre le manque d'effectifs, alors qu'ils ont pour tâche d'effectuer les interventions indispensables pour qu'un avion qui vient d'atterrir puisse redécoller en toute sécurité.**

Cette situation n'est pas propre à la DGI. Au fil de divers plans de suppressions d'emplois, Air France n'a eu de cesse de réduire ses effectifs, au point de souvent manquer de personnel pour faire le travail, ce que même la hiérarchie doit parfois reconnaître.

À la DGI, qui emploie plusieurs milliers de salariés à l'entretien des avions, des moteurs et des équipements, la direction a bien été obligée de rouvrir un peu les embauches. Mais il n'y a pas que les effectifs qu'elle a écrasés, il y a aussi les salaires. Du coup, celui d'embauche est si bas qu'au CMR (Centre de maintenance hub de Roissy), où s'effectue l'entretien des avions en piste, sur 50 candidats ayant réussi les tests d'embauche, seuls cinq ont accepté d'intégrer Air France. Et encore : après avoir obtenu un salaire d'embauche revalorisé qui, du coup, dépasse un peu celui de salariés ayant la même qualification et des années d'ancienneté dans la compagnie.

C'est la preuve que comme les effectifs, les salaires à Air France sont insuffisants. C'est ce qu'ont tenu à dire les travailleurs de la DGI en débrayant. Et ce n'est peut-être pas fini.

En effet, au centre logistique Roissy, où sont dispatchés les équipements et pièces d'avion venant de tous les coins du monde, une pièce à remplacer peut

ne mettre que deux jours à venir des ateliers de maintenance de Singapour, mais son traitement administratif (vérification des documents et normes de conformité) peut prendre 25 jours. Cela parce que, faute de personnel, les dossiers s'accumulent. Du coup, le montage de la pièce doit attendre, et l'avion concerné peut rester cloué au sol. C'est absurde ? Oui, mais pas plus que la prétention du grand patronat à gérer rationnellement toute la société.

En attendant, il est un domaine d'Air France où la pénurie de personnel pourrait avoir des conséquences bien plus graves : celui des tolérances techniques. Il s'agit des dysfonctionnements constatés mais considérés comme n'affectant pas la sécurité du vol, donc autorisant un avion à décoller avec des passagers à bord. Bien sûr, tout dépend de ce que l'on estime tolérable ou pas.

Faute de mécaniciens et techniciens pour effectuer les vérifications et dépannages, ces tolérances techniques d'exceptionnelles sont devenues courantes, notamment sur les Airbus 320. Et elles ne s'appliquent plus aux seuls circuits accessoires ou secondaires tels les éclairages ou la vidéo, mais à des circuits plus importants (carburant, directeur de vol), comme le dénonce le syndicat de pilotes SPAF.

Alors, quand un commandant de bord réclame une intervention avant de décoller, il n'est pas rare que la hiérarchie de la maintenance réponde : « On n'a personne à vous envoyer », sous-entendu : « Partez comme ça ! » S'il ne part pas, il aura à en répondre devant sa hiérarchie. À quoi s'ajoutent les pressions non explicites, mais bien réelles en termes de rémunération et de carrière, auxquelles s'exposent les pilotes qui ne se montreraient pas assez « tolérants ».

Pour les travailleurs d'Air France dans les hangars, les ateliers, en piste, dans les bureaux, les cockpits et cabines des avions (hôtesse et stewards, en nombre eux aussi réduits, sont tenus d'assurer la sécurité à bord), il est plus que temps que la compagnie embauche. Et ce ne sont pas les passagers qui y trouveraient à redire...

**Correspondant LO**

## Agglomération de Nevers : grève des éboueurs

**Les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, les 24 éboueurs, les chauffeurs et les ripeurs de l'agglomération de Nevers qui manipulent les poubelles à l'arrière des camions bennes, se sont mis en grève contre la réforme de la collecte des déchets.**

À compter du 1<sup>er</sup> octobre, les poubelles de déchets ménagers ne seront plus ramassées qu'une seule fois par semaine, les déchets recyclables une fois par quinzaine, soit une division du service par deux – sans que la taxe d'enlèvement des ordures ne diminue en conséquence.

D'autres mesures ont mis le feu aux poudres : le travail les jours fériés et le ramassage avec un seul ripeur. De plus, sept salariés sous contrat sur treize seraient licenciés, et quatre seulement titularisés.

Au 1<sup>er</sup> octobre, les nouveaux calendriers de ramassage n'étaient pas encore distribués à la population ni les nouvelles poubelles, censées être plus pratiques.

Tout cela a fait grimper un mécontentement déjà grand. Les éboueurs ont alors décidé de créer un syndicat et de faire grève.

Ils dénoncent l'aggravation de leurs conditions de travail car les poubelles seront forcément plus lourdes à manipuler, pour eux et pour la population. Tout cela pour une économie de 147 000 euros, sur un budget global de près de 8 millions. Les nouvelles poubelles seules vont coûter un million d'euros, plus 300 000 euros

de maintenance annuelle, sommes qui auraient pu être utilisées pour embaucher.

Les éboueurs dénoncent également le non suivi des vaccins ainsi que les visites médicales obligatoires non faites, malgré les risques encourus : atteintes musculo-squelettiques, maladies.

Le soutien d'une bonne partie de la population leur est acquis. De même que celui des employés de l'administration de l'Agglo, qui eux-mêmes ont bien des revendications sur la surcharge de travail, le mépris de certains élus et le non-remplacement des collègues qui partent en retraite.

Le président de l'Agglo ne s'attendait pas à ces réactions. Malgré ses grands airs et ses propos agressifs au piquet de grève, il a suspendu certaines mesures : le travail les jours fériés et le monoripage (un seul ripeur derrière la benne), les visites médicales devraient reprendre pour tous.

Un point avec le personnel est prévu dans les deux mois. Mais déjà quelques collectes se sont faites avec un seul ripeur. Les éboueurs ne veulent pas que cela se reproduise et attendent de pied ferme la réunion.

**Correspondant LO**

## PSA : non aux suppressions d'emplois

Cela ne fait pas un an que PSA a racheté la filiale européenne de General Motors, Opel, et déjà la direction du trust annonce la suppression de 400 emplois sur les 1 600 que compte l'une des deux usines Vauxhall, filiale de Opel, situées en Grande-Bretagne. Mais l'appétit des actionnaires n'attend pas.

La direction veut imposer, en Grande-Bretagne comme ailleurs, des suppressions d'emplois, le blocage des salaires, plus de précarité et des gains de productivité, c'est-à-dire une aggravation des conditions de travail. En

Allemagne, dans les différentes usines Opel, la direction de PSA serait en train de réfléchir à la suppression de 6 000 emplois. Alors même qu'avec le rachat, elle avait signé un accord garantissant le maintien des emplois pendant un an.

Comme chaque fois qu'elle supprime des emplois, la direction cherche à mettre en concurrence les travailleurs, en invoquant la plus faible rentabilité d'un site par rapport à un autre. Mais c'est partout qu'elle impose les mêmes attaques. Et cette politique globale, quel que soit le pays et quelle

que soit l'usine, se chiffre en milliards de profits pour les actionnaires.

En 2016, le groupe PSA avait engrangé 2,1 milliards de profits, soit 25 000 euros gagnés sur le dos de chaque salarié. Pour les six premiers mois de 2017, les profits s'élèvent déjà à 1,2 milliard. L'argent coule à flots pour les actionnaires, dont la famille Peugeot. Il y aurait largement de quoi maintenir tous les emplois, mais pour cela les travailleurs devront leur forcer la main, en unissant leurs forces au-delà des frontières !

**Marion Ajar**

## Dockers : un recul du gouvernement

Après deux semaines de mouvement contre les heures supplémentaires et la menace d'une journée de grève totale dans les ports lundi 16 octobre, les dockers ont contraint le gouvernement à reculer.

Les ordonnances de Macron ne s'appliqueront pas sur les quais, la convention collective y restera la base des contrats de travail. Toutes les entreprises du secteur de la manutention portuaire devront s'y conformer.

Les dockers imposent ainsi le maintien de ce qui découle des conventions collectives : ce qui est obtenu par les travailleurs les mieux organisés et disposant du meilleur rapport de force, ici les dockers du Havre et de Marseille, bénéficie à tous les travailleurs du secteur, syndiqués ou non, en petites entreprises ou en grandes, isolés ou en nombre.

Le gouvernement a donc reculé devant la menace d'une grève des ports, lundi 16 octobre, suivie d'une nouvelle grève, avec tous les secteurs, jeudi 19. Le

ministère a tenté de masquer ce pas en arrière en expliquant qu'il s'agissait de respecter « les spécificités du monde portuaire », ce que la direction de la Fédération nationale des ports et docks (FNPD CGT) n'a pas démenti, tout en maintenant son appel à participer avec les autres travailleurs à la journée de lutte contre les ordonnances Macron, jeudi 19 octobre.

Au début du mois, Macron avait déjà reculé devant les travailleurs de la route, et pour les mêmes raisons. Ce président si sûr de lui, si arrogant, n'est pas pressé d'affronter la classe ouvrière sur son terrain, celui des grèves, des coups de colère, surtout si le mouvement, intéressant l'ensemble des travailleurs, menace de s'étendre à tous.

Paul Galois

## General Electric Hydro - Grenoble : rien n'est réglé

Après neuf jours de grève et le blocage de l'entreprise jour et nuit, les travailleurs de General Electric Hydro à Grenoble, anciennement Alstom, ont décidé jeudi 12 octobre de reprendre le travail. Mais une nouvelle action était prévue dès le mardi 17 octobre.

Les travailleurs de GE Hydro sont sous la menace de 345 licenciements, sur un effectif de 800. Ils se sont retrouvés face à une direction refusant toute discussion sans levée du blocage. Refus identique de la part du secrétaire d'État à l'Économie, qui s'est contenté de parler de la vigilance de son gouvernement concernant la promesse de création de 1 000 emplois par General Electric d'ici mars 2018, création à laquelle seuls des naïfs peuvent croire.

Jeudi 12, la levée du blocage a été décidée par un vote auquel 297 travailleurs ont participé, dont 230 favorables à cette décision. Au-delà de ce blocage, les salariés de GE Hydro (techniciens et cadres en majorité) ont participé aux manifestations grenobloises,

dont celle du 10 octobre avec les fonctionnaires. Des délégations se sont rendues à Paris, auprès du secrétaire d'État, mais aussi devant l'Assemblée nationale mercredi 11, au moment où Henri Poupert-Lafarge, PDG d'Alstom, était auditionné par une commission de cette assemblée. Au final, les travailleurs ont pu vérifier qu'il ne leur faudra pas compter sur le soutien de l'État.

Les travailleurs se considèrent comme encore mobilisés. Mardi 17 octobre, ils devaient partir en cortège de l'usine vers la préfecture. Leurs intérêts doivent passer avant la soif de profits de General Electric, une des plus grosses entreprises industrielles du monde capitaliste.

Correspondant LO

## Derichebourg - Marseille : les éboueurs se défendent par la grève

Débutée le 11 octobre, une grève des éboueurs se poursuit à Marseille, donnant à nouveau à la ville et aux communes voisines le visage d'une décharge à ciel ouvert.

Les éboueurs veulent garder leurs conditions de salaire et de rémunération précédentes. Ils réclament en outre, et à juste titre, le paiement des jours de grève. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, pour assurer la collecte des déchets des 2<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille, la métropole a remplacé les entreprises Veolia et Nicollin par Derichebourg. Comme l'a expliqué un militant de FO : « On nous avait promis que nos avantages collectifs et individuels seraient maintenus. Mais il n'en est rien. On nous enlève des primes, des acquis historiques, des fériés compensés ; et les promesses d'embauches d'intérimaires ne sont pas tenues. »

Mercredi 11 octobre au matin, les quelque 250 grévistes ont bloqué deux centres de transfert, et les 8 000 tonnes de déchets collectés dans la matinée sur les 17 communes de Marseille métropole n'ont pu être déchargées dans les trains qui doivent les convoyer



LILIANE AUFFRET

jusqu'à l'incinérateur de Fos-sur-Mer.

Depuis, les centres sont restés bloqués. La direction a eu beau envoyer des gros bras pour empêcher les grévistes de se réunir et pour tenter de les chasser des centres de transfert, ils tiennent bon. La métropole a engagé deux recours en justice contre les grévistes. Dimanche 15 octobre, Jean-Claude Gaudin, son président et maire de Marseille, a sommé le préfet de faire libérer l'accès des centres de transfert.

La direction de Derichebourg pour sa part prétend que rien n'aurait changé pour les salariés et qu'ils bénéficieraient de conditions de travail favorables et de salaires oscillant entre 2 250 euros et 2 530 euros brut, pour des journées de

travail qui « dépassent rarement les quatre heures par jour ».

Un travailleur, sur un piquet de grève, rétorquait très en colère : « On touche plus de 2 000 balles par mois ? C'est n'importe quoi. Sans les primes, je suis à peine à 1 600, et j'ai de l'ancienneté. S'ils me donnent ce qu'ils disent dans le communiqué, je reprends le travail tout de suite et je fais deux jours d'affilée ! »

Malgré le grave désagrément de l'abondance des ordures sur les trottoirs, bien des Marseillais comprennent l'action des grévistes.

Et même si les grévistes, après une entrevue en préfecture, ont débloqué les centres de transfert sauf celui qui les concerne, ils continuent la grève.

Correspondant LO

## Mondadori - Montrouge : la blague ne passe pas

La colère des salariés du groupe de presse Mondadori de Montrouge a éclaté après qu'ils ont reçu par erreur un mail insultant de la part de la DRH. Mondadori, branche française du géant de l'édition italienne du même nom, propriété du groupe Berlusconi, est éditeur de plus de trente magazines tels que Closer, Grazia, Science et vie, TéléStar, l'Ami des jardins.

Vendredi 6 octobre, après un mail avertissant les salariés qu'une entreprise de dératisation interviendrait le week-end, la DRH s'est crue drôle en répondant : « Je vous envoie dès ce soir la Ligue de défense des rongeurs et saisis le CHSR (Comité d'hygiène et de sécurité des rongeurs.) » Sauf que la facétieuse DRH n'a pas appuyé sur le bon bouton. Résultat : tous les salariés ont pu apprécier l'humour de la direction.

Il faut savoir qu'un audit a été demandé par le CHSCT suite à trois jours

de grève au printemps dernier, pour exprimer le mécontentement : pas de remplacement des départs, surcharge de travail pour ceux qui restent, emplois d'autoentrepreneurs sur certains postes, politique du rendement, avec jusqu'à sept articles par jour à rédiger pour le web.

Brimades, insultes de managers, c'en était trop ! À tel point que Le Canard enchaîné s'en est fait l'écho. Les salariés ont donc débrayé jeudi 12 octobre. Et c'est à plus de 200 sur 800 qu'ils sont montés à

l'étage de la direction, en colère, pour demander des excuses. La DRH étant absente, c'est le directeur lui-même qui a dû répondre. Fort mal à l'aise, il a justifié l'absence d'excuses par le fait que « seulement quatre jours s'étaient écoulés ». Il s'est entendu répondre : « Si, nous, on mettait quatre jours à rendre un article, on serait licencié », mais n'a pas trouvé mieux que d'applaudir crânement.

Pour le directeur : « C'est la crise, il faut se donner tous les moyens de l'affronter et c'est normal que certains craquent ». En clair : à la guerre, il y a des pertes dans les rangs des salariés.

Mais ceux qui ont par deux fois déjà manifesté leur colère ont compris qu'il n'y a que le rapport de force qui peut sauver leur peau. Alors, rira bien qui rira le dernier ?

Correspondant LO

## La Poste : la sous-traitance en accusation



Pour acheminer les colis de La Poste, les sous-traitants sont nombreux.

**La Poste est aujourd'hui mise en examen suite à la noyade en décembre 2012 d'un facteur qui livrait des colis pour le compte d'une société sous-traitante. Cet employé n'était pas déclaré, et l'inspection du travail affirme que ColiPoste, l'opérateur de La Poste pour les colis, « ne pouvait ignorer cette situation ».**

Effectivement, c'est bien la politique de recours systématique à la sous-traitance qui apparaît dans cette mort tragique. Cet employé travaillait pour une petite société sous-traitante comme il y en a des centaines, DNC transport. Son employeur l'avait envoyé livrer deux colis à bord d'une péniche à Boulogne-Billancourt. L'un des deux colis étant tombé dans la Seine, il se mit à l'eau pour le récupérer, et c'est là qu'il se noya. L'enquête a alors rapidement révélé qu'il n'était pas déclaré. Le dirigeant de DNC transport est aujourd'hui mis en examen, notamment pour homicide involontaire, mais également, et ce n'est pas habituel, le directeur du

centre ColiPoste d'Issy-les-Moulineaux. Il est accusé de marchandage et prêt de main-d'œuvre illicite, c'est-à-dire, selon le Code du travail, « toute opération à but lucratif de fourniture de main-d'œuvre qui a pour effet de causer un préjudice aux salariés qu'elle concerne ou d'éluider les dispositions de la loi ». Et c'est bien de cela qu'il s'agit, et que La Poste pratique à grande échelle.

La majeure partie des colis traités par La Poste sont livrés par des sous-traitants, allant du simple propriétaire d'une camionnette à des sociétés un peu plus importantes. Une fois que les colis ont été chargés, La Poste se lave les mains de ce qui se passe, aussi

bien en matière de contrats que de conditions de travail. Pour se défendre, elle accuse le sous-traitant de lui avoir fait croire que le salarié décédé était déclaré. Mais alors, pourquoi n'a-t-elle pas vérifié son contrat de travail, elle qui prétend contrôler périodiquement le respect par les sous-traitants de leurs obligations légales et fiscales ?

En fait, c'est sciemment que La Poste contourne le Code du travail par la sous-traitance. Ce système lui permet de faire distribuer plus de colis, à moindre coût. Il est facile de mettre en concurrence les sous-traitants lors des appels d'offres, et ensuite à eux de se débrouiller pour tenir leurs engagements. La Poste, elle, ferme les yeux sur la manière dont ils y parviennent. La distribution des colis est un secteur en expansion permanente, et qui rapporte grâce à ce système encore plus à La Poste.

Daniel Mescla

## Centre financier – Bordeaux : la réorganisation de la direction

**La Poste a lancé un nouveau plan de réorganisation des horaires de travail (nommé OTT) dans tous ses centres financiers du pays. Le prétexte avancé est que rien n'a bougé depuis les années 2000 et les 35 heures, et qu'il faut s'adapter aux prétendus besoins des clients.**

Ce sont des prétextes pour généraliser le travail du samedi, mettre fin aux horaires variables, aux horaires de brigade, uniformiser les horaires de tous les services d'une même direction et imposer des horaires plus tardifs, calés sur l'ouverture du téléphone au public (8h-19h).

Au centre financier de Bordeaux, la direction a d'abord réorganisé les horaires d'un petit service, les Archives. Bien qu'il n'y ait pas de « besoin client » pour

justifier le changement des horaires, elle voulait faire passer l'idée que les horaires de tous devaient être revus, en en supprimant certains et en faisant en sorte que tous les agents participent aux horaires les plus contraignants.

Après les Archives, la direction a décidé de s'attaquer à un autre service, Prévention et gestion de la fraude (PGF), regroupant 37 employés à l'exécution. Dans ce service, la direction veut imposer le travail

jusqu'à 19h pour tous (sous le prétexte de l'équité), et deux samedis travaillés par an. Il y avait pourtant déjà dans ce service des horaires de brigades qui terminaient à 19h et prenaient tôt le matin en alternance un jour sur deux. Mais, comme elle considère qu'elle n'a plus besoin de personne avant 8 heures, la direction veut supprimer les brigades.

Dès le début, le plan de la direction était que les agents participent à des groupes de travail et à des discussions, dans le but de leur faire émettre des propositions allant dans son sens. Ils ont refusé de participer à cette mascarade visant à les diviser, signé une pétition et demandé aux

## Janzé : facteurs de mécontentement

**En réaction à la mise en place de la nouvelle réorganisation, qui prévoit la suppression de six postes, 90 % des facteurs du bureau de poste de Janzé, dans la grande banlieue de Rennes, se sont mis en grève le 5 octobre.**

En effet cette réorganisation allongerait la journée de travail, en imposant une pause obligatoire le midi, dite méridienne. Les facteurs termineraient leur journée à 15 h 05 au lieu de 13 h 33 du lundi au samedi, ce qui empièterait encore plus sur le week-end.

La grève a été totale les 5 et 6 octobre, ce qui a permis de défilé en centre-ville et d'échanger avec la population. Celle-ci soutient le mouvement, car elle subit la dégradation du service postal.

Depuis le 7 octobre, le mouvement se poursuit par une grève quotidienne de 59 minutes pendant le tri, à laquelle s'ajoute le strict respect des cinq minutes

prévues officiellement par la direction au chargement de la publicité, alors qu'il faut au moins 15 minutes en réalité !

La direction a répondu en faisant appel aux cadres des bureaux voisins pour distribuer les colis. La qualité de la distribution a bien fait rire les facteurs grévistes. Des chefs ont tenté d'intimider individuellement certains facteurs, mais en vain, car ils se sont heurtés à la solidarité de tous.

Pour le moment, la direction dit qu'elle ne lâchera rien, ce à quoi les facteurs, déterminés, répondent : « Nous non plus ! » La lutte continue.

Correspondant LO



Les postiers de Janzé en manifestation.

## B'o Resort – Bagnoles-de-l'Orne : la grève, c'est tout B'o

Samedi 14 octobre, 130 travailleuses et travailleurs de l'entreprise de cures thermales B'o Resort ont fait grève et défilé dans les rues de Bagnoles-de-l'Orne pour dénoncer publiquement leurs conditions de travail, d'embauche et les salaires maintenus au plus bas.

« C'est la première fois qu'on fait une manifestation », a dit une gréviste qui a 27 ans d'ancienneté. « On est au maximum de la capacité technique des machines, mais on oublie la capacité des humains », a dit une autre à l'attention des actionnaires du groupe, qui ont trouvé les moyens de racheter en

janvier dernier un autre établissement thermal dans le Massif central.

Avec plus de 350 travailleurs au plus fort de la saison, en grande part saisonniers et payés au smic, B'o Resort affiche une constante progression de son activité. Entre 2009, date du rachat de l'établissement de Bagnoles par le groupe France thermes, le nombre de curistes est passé de 9 000 à 12 500. L'offre thermique a été augmentée avec des nouveaux services et l'inauguration en 2013 de 158 appartements. Mais, si le bien-être des curistes est bien affiché, les patrons tiennent à ce que le mal-être au



STEPHANIE LEMAIRE

travail, tel que le dénonce une pancarte dans la manifestation, reste caché. C'est raté.

Au directeur général

qui a osé déclarer devant les caméras de France 3 que « les conditions de travail ne se dégradent pas, elles s'améliorent », les

travailleurs, excédés par les cadences infernales, ont apporté par leur grève un cinglant démenti.

Correspondant LO

## CHS – La Charité-sur-Loire : la direction a dû reculer

**Le 5 octobre, les employés de l'hôpital psychiatrique Pierre-Lôo, à La Charité-sur-Loire dans la Nièvre, ont débrayé à l'appel des syndicats pour s'opposer au projet de la direction de réduire la durée de travail à 7 h 30 par jour. Ce projet aurait rendu impossible la transmission orale touchant les malades d'une équipe à l'autre, aggravé les conditions de travail dans tous les services et supprimé trois jours de RTT.**

Une pétition syndicale a recueilli 350 signatures, soit la moitié des effectifs, en très peu de temps. C'est à plus de 100 que le personnel, soignants, agents techniques et administratifs venus de tout le

département, s'est retrouvé pour remettre les pétitions dans la salle où devait se tenir le CTE (comité technique d'établissement) avec la directrice.

L'équipe de direction a rapidement informé les

grévistes de l'annulation du CTE, la directrice ne pouvant y assister suite à « un empêchement de dernière minute ». L'annonce a été accueillie par des huées et des sifflets.

Le jour même, la directrice a fait savoir qu'elle maintenait les 38 heures par semaine et les trois jours de RTT. Un nouveau CTE a été demandé par les syndicats, selon la volonté des grévistes.

C'est une première victoire obtenue par les travailleurs par leur seule mobilisation. Mais ils savent bien qu'il faut rester

vigilants et mobilisés, car la direction a d'autres projets en cours contre leurs conditions de travail, la qualité et la sécurité des soins aux malades. Les injonctions d'économies financières supplémentaires exigées par l'ARS, l'Agence régionale de santé, sont toujours là.

Pour cette année, le budget a été réduit de près d'un million et il est prévu de le réduire de 2,5 millions supplémentaires dans les années à venir. Il y a dix postes de médecin vacants, l'effectif de personnel technique a été réduit, des

antennes extérieures de suivi des malades ont été réduites ou sont carrément menacées de fermeture dans le département.

En tout cas, beaucoup sont excédés de cette aggravation de leurs conditions de travail, du manque de considération pour les malades et de la dégradation de leurs soins. Le personnel, présent en nombre le 10 octobre à la manifestation de la fonction publique à Nevers, n'a pas dit son dernier mot.

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal octobre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière, En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville .....  
Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
**Pour les malvoyants**  
www.lutte-ouvriere-audio.org



## Affaire Weinstein : sexe, argent et pouvoir

Depuis la publication le 5 octobre de deux témoignages révélant des agressions sexuelles commises par Harvey Weinstein, un des principaux producteurs d'Hollywood, de nombreuses actrices ont osé à leur tour dénoncer publiquement le fait d'avoir été ses victimes.

Le fait que des actrices célèbres n'aient pas osé parler jusqu'à aujourd'hui en dit long sur la situation de la femme, et pas seulement dans les milieux du cinéma.

À la tête d'une fortune évaluée à 150 millions de dollars, considéré comme l'un des producteurs de cinéma les plus importants des États-Unis, Weinstein était classé parmi les cent personnes les plus influentes du monde par le magazine *Time* en 2012. Il usait de son pouvoir économique pour imposer un droit de cuissage à des actrices, avec le silence complice de tout Hollywood.

En 2004, une première enquête d'une journaliste du *New York Times*, l'un des deux journaux qui met aujourd'hui les agissements de Weinstein sur la place publique, était restée sous le boisseau. Pour rompre l'omerta, il a fallu le courage d'une trentaine de femmes, actrices ou employées des sociétés de production.

L'affaire Weinstein fait du bruit car elle met en cause les milieux du cinéma et des actrices connues du grand public. Mais récemment d'autres scandales ont mis en cause des grands patrons de la Silicon Valley pour s'être rendu coupables de harcèlement sexuel à l'égard d'employées de leur société. Le PDG de Uber, Travis Kalanick, a été contraint de démissionner en juin dernier à la suite de 215 plaintes pour « harcèlement sexuel, discrimination et intimidation ».

Les dénonciations des

actrices ont encouragé bien des femmes, dans bien d'autres milieux, à faire de même. En France, le 13 octobre, une journaliste a appelé les femmes à raconter sur Twitter un harcèlement sexuel dont elles avaient été victimes en utilisant le hashtag #balancetonporc. En quelques jours, plusieurs dizaines de milliers de femmes ont publié sur Internet des messages évoquant les agressions dont elles avaient eu à se défendre à un moment ou un autre de leur vie professionnelle, venant en général d'un patron ou d'un chef.

Cette « libération de la parole » apporte une moisson de témoignages sur ce que subissent les femmes dans la société d'aujourd'hui. Elles ont toujours à se défendre des violences sexistes, qu'elles soient verbales ou physiques. Et quand elles le font, elles doivent vaincre le poids de la hiérarchie et des préjugés. Celles qui dénoncent leurs harceleurs, dans l'immense majorité des cas, sont mises en difficulté voire perdent leur emploi. Il est bien rare que l'affaire aille en justice et rare aussi que le coupable soit condamné.

Dans le monde du travail, c'est d'abord une lutte pour défendre leurs droits qu'il leur faut mener, en tant que femmes et travailleuses, face à des hommes en situation de profiter du pouvoir que leur donne une société fondée sur l'exploitation.

Jean Sanday

## Grèce : les vautours

Dans une lettre à des députés européens, le président de la Banque centrale européenne (BCE) les a informés que les emprunts d'État grecs, rachetés dans le cadre d'un programme de soutien au pays en crise, ont produit 7,8 milliards d'euros d'intérêts entre 2012 et 2016. Ces profits doivent être redistribués aux banques centrales des pays de la zone euro proportionnellement à leur investissement.

Une preuve de plus que ce qu'on appelle « aide à la Grèce » est une véritable escroquerie qui avait déjà déclenché des réactions en 2012. À l'époque, les institutions européennes avaient décidé qu'il fallait rétroceder à la Grèce les intérêts perçus, ce qui n'a été fait qu'en 2013-2014 pour le gouvernement de droite de Samaras. Chaque banque centrale peut maintenant faire ce qu'elle veut de sa part des huit milliards d'intérêts cumulés.

De son côté, le FMI a empoché 3,5 milliards de dollars de bénéfices sur les crédits à la Grèce.

Tout est prétexte à extorquer le peu qui devrait

revenir dans les caisses du pays. La dette s'accroît inexorablement, et c'est la population qui la paye.

En 2016, le produit intérieur brut, la somme des richesses du pays, a encore reculé de 2 %, entre autres en raison d'une baisse de la consommation, qui en dit long sur le régime imposé à la population. Selon les statistiques officielles, un Grec sur trois est considéré comme pauvre. Le salaire net mensuel moyen pour un jeune de 20 à 24 ans se monte à 380 euros. Plus de la moitié des travailleurs du privé touchent un salaire brut inférieur à 800 euros. Encore faut-il réussir à se faire payer, le

patron pouvant se contenter, pendant des mois, de verser une petite avance.

Les plans d'austérité continuent : pour 2018, il est prévu la suppression de la réduction d'impôts pour les dépenses médicales, une réduction de l'allocation de chauffage, une augmentation de la TVA dans des îles qui n'en sont pas encore au taux de 24 %, alors que des milliers de Grecs sont bien incapables de payer leurs impôts : en août, la presse titrait sur les 900 saisies bancaires effectuées chaque jour par le fisc !

Pour les classes populaires, pour les retraités, les chômeurs, et même ceux qui ont un emploi, c'est la lutte pour la survie, pendant que le gouvernement de Tsipras, comme les précédents de droite ou de gauche, s'incline devant les exigences des financiers, tout en évoquant une sortie du tunnel.

Sylvie Maréchal

## 17 octobre 1961, crime colonial à Paris : ni pardon ni oubli

Mardi 17 octobre, à l'appel de multiples associations, syndicats et partis politiques, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées à 18 heures au pont Saint-Michel à Paris, en mémoire du crime colonial commis par les autorités françaises, il y a cinquante-six ans.

Le 17 octobre 1961, en pleine guerre d'Algérie, des dizaines de milliers d'Algériens manifestèrent pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire imposé par le préfet de police, Maurice Papon, au nom du gouvernement de l'époque, sous la présidence de De Gaulle.

Les manifestants défendaient leur droit à l'égalité

et à l'indépendance. Des milliers d'entre eux furent arrêtés, emprisonnés, torturés et des centaines furent tués. Il fallut attendre 2012 pour que l'État français admette ces faits, sans toutefois reconnaître son crime.

Les organisateurs ont déposé une nouvelle plaque rappelant cet événement et dénoncé les tentatives de

certain à droite pour réhabiliter l'OAS, cette organisation d'extrême droite jusqu'aboutiste de l'Algérie française. Ils attendent aussi que l'État français reconnaisse pleinement toutes ses responsabilités.

Ce crime colonial date de 56 ans mais la politique impérialiste qui lui a donné naissance se poursuit aujourd'hui encore en Afrique ou au Moyen-Orient, et elle alimente le racisme. C'est avec le système impérialiste qu'il faut en finir. Mais en attendant, ni pardon ni oubli !

Jacques Fontenoy

**1917-2017,  
la Révolution russe  
Pour changer le monde,  
les travailleurs au pouvoir**

**Meeting**

**Vendredi 20 octobre à 20h30  
avec Nathalie Arthaud  
et la participation d'Arlette Laguiller**

Palais de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor – Paris 5<sup>e</sup>  
Métro : Maubert-Mutualité

Entrée libre

Le meeting sera retransmis en direct sur le site de Lutte ouvrière : [www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)